le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 34 — Mercredi le 9 juillet 1969

Le bill des langues est finalement adopté, SANS VOTE!

Le bill des Langues officielles du gouvernement Trudeau a finalement subi avec succès, lundi dernier en Chambre des Communes, l'épreuve de la troisième lecture et ce, sans qu'il y ait vote enregistré. Il reste maintenant à recevoir l'assentiment du Sénat mais l'on ne prévoit aucune difficulté à la Chambre haute où les Libéraux sont en forte majorité.

Lorsqu'elle prendra effet, la nouvelle loi fédérale garantira à tous les Canadiens la possibilité de transiger avec le gouvernement canadien, ses agences et ses services, tant en français qu'en anglais, dans les districts bilingues à être désignés plus tard ou dans les grands centres canadiens.

Les rebelles conservateurs dirigés par John Diefenbaker qui avaient voté contre le projet de loi au moment de la deuxième lecture étaient pour la plupart absents de la Chambre lundi. MM. Jack McIntosh et Robert Coates ont de nouveau parlé contre le bill au cours des derniers débats, mais ils étaient absents eux aussi de la Chambre lorsque le moment est venu de décider de l'acceptation ou du rejet du bill. Personne d'ailleurs n'a demandé, comme on l'avait fait en deuxième lecture, un vote enregistré sur la question. Du côté gouvernemental, il semble que l'on n'ait pas voulu le faire pour embêter inutilement le Chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, qui s'était d'ailleurs prononcé en faveur de la mesure dès son introduction en Chambre.

Il est toujours possible que l'un ou l'autre des gouvernements provinciaux décide de contester le bill en faisant appel à la Cour Suprême pour décider de sa constitutionnalité, mais la chose est maintenant d'autant peu probable que le seul gouvernement qui semblait enclin à le faire, celui de M. Weir au Manitoba, a subi un cuisant échec lors des élections générales dans cette province et sera sous peu remplacé par un gouvernement NPD dirigé par M. Ed. Schreyer.

Le bill que l'on vient d'adopter amorcera la création de districts bilingues tel que recommandé par la Commission B et B, où tous les services fédéraux seront disponibles dans l'une ou l'autre langue; il en résultera aussi l'embauche par le fédéral d'un Commissaire aux langues dont le travail sera de faire enquête sur les plaintes reçues à la suite de non-application de la nouvelle loi. L'on prévoit que la création des districts bilingues se fera par Comité consultatif et en collaboration avec les provinces; les premiers districts annoncés le seront très probablement au cours de l'hiver 1970.

Le prochain congrès de l'ACELF promet d'être très intéressant

Comme l'on sait sans doute pour l'avoir lu à plusieurs reprises dans nos colonnes depuis un certain nombre de mois, l'Association Canadienne d'Education de Langue Française (ACELF) tiendra son 22e congrès annuel à Edmonton les 18, 19, 20 et 21 août, et le thème en sera "La technologie en éducation".

Ce sera la deuxième fois que cet organisme tient ses assises à Edmonton, la première ayant eu lieu en 1957. Si plusieurs - tant des congressistes de l'Alberta que de l'extérieur - se souviennent encore du succès remporté par ce congrès de 1957, les chances sont que l'on n'oubliera pas non plus le congrès de cette année, une "première" en son genre.

C'est du moins l'avis exprimé au cours d'une rencontre que nous avons eue avec lui la semaine dernière par M. Claude Frémont, Directeur du Service de l'Enseignement télévisé à l'Université Laval et responsable de toute l'organisation technique de ce prochain congrès de L'ACELF à Edmonton. Et il est difficile de ne pas partager son enthousiasme à ce sujet comme on pourra le constater en prenant connaissance des renseignements qu'il nous a fournis.

Selon ce que nous a communiqué M. Frémont, ce sera en effet la première fois que l'on utilisera sur une aussi haute échelle autant de techniques nouvelles pour assurer la bonne marche d'un congrès. Non seulement parlera-t-on de technologie au service de l'enseignement mais on fera en même temps la preuve de toutes les possibilités qu'elle offre.

Certes, il y a déjà eu plusieurs congrès où les manufacturiers de ces appareils révolutionnaires présentaient chacun leur kiosque et leurs appareils à la vue du public, mais c'est véritablement la première fois qu'ils seront directement utilisés aux fins même de la réussite des assises.

Ce prochain congrès de l'ACELF sera donc différent de tous les autres, et voici comment.

Il n'y aura pas, comme c'est la coutume, de conférence magistrale pour marquer l'ouverture des assises. Il y aura explication du thème au moyen de diapositives et d'un film réalisé par le Ministère de l'Education de l'Ontario.

Le lendemain, mardi 19 août, commencera la véritable utilisation des techniques les plus modernes. Ainsi, il y aura tout d'abord utilisation du téléphone pour réaliser des entrevues un peu partout dans le monde avec des célébrités du domaine technologique pour leur demander leurs commentaires sur les sous-thèmes du congrès: la technologie au service de l'enfant, au service du maître, au service de l'école et au service de l'éducation permanente.

Au nombre des personnes interrogées, il s'en trouve en France, en Angleterre, en Belgique, en Suisse, aux Etats-Unis, au Japon, etc. Alors que l'on entendra la retransmission des voix dans la salle du congrès, une immense carte du monde indiquera d'où vient la voix de l'expert que l'on entend et son portrait sera projeté sur un écran.

En collaboration avec l'université de l'Alberta, la compagnie IBM et le Centre de Traitement de l'Information de Laval, l'on fera très largement usage des ordinateurs tout au cours du congrès.

Quoique ce ne soit pas encore tout à fait certain, il est fort probable que l'on utilisera la télévision par satellite pour une entrevue avec M. Dieusaide, responsable de la télévision éducative de l'Unesco, à Paris. Si la chose s'avère impossible, il y aura tout de même entrevue mais réalisée en collaboration avec l'ORTF et réalisée sur bande magnétoscopique.

Il y aura également un certain nombre d'entrevues réalisées grâce au téléscripteur.

En guise d'amorce aux discussions des sous-thèmes, l'on utilisera un film réalisé par l'Office National du Film mais dont le montage spécial permettra aux congressistes de ne discuter que du sous-thème qu'ils auront eux-mêmes choisi.

Il est également question que l'on utilise la télévision commerciale (probablement Radio-Canada) pour une démonstration d'un cours par ordinateur. Dans ce cas, le programme serait présenté aux congressistes le matin, avant la reprise des discussions, et ils pourraient le voir de leurs chambres d'hôtel!

Encore une autre possibilité, offerte par l'ordinateur celle-là, dont on étudie présentement la mise en application: l'évaluation immédiate du congrès. La chose serait ainsi réalisée: d'abord l'on remettrait un questionnaire aux congressistes dès leur inscription, puis un autre durant le congrès et possiblement un autre encore à la toute fin. Selon les données recueillies au départ et par la suite, l'ordinateur pourrait évaluer l'évolution de pensée des participants entre les premier et dernier jours et même catégoriser ces données par groupes d'individus, professeurs, responsables de commissions scolaires, etc., etc.

Voilà donc pourquoi M. Frémont croit que ce congrès, unique en son genre, fera époque; voila pourquoi nous vous disions qu'il est assez difficile de ne pas partager cet avis!

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Un petit EXTRA cette semaine!

Les fameuses "Journées du Klondike" d'Edmonton commencent très bientôt. A cette occasion, nous avons voulu vous présenter cette semaine un petit "spécial" et c'est pourquoi vous trouverez en pages 8 et 9 la reproduction des deux premières pages de l'hebdomadaire "L'Ouest Canadien", Volume 1, numéro 2, daté du 10 février 1898.

A divers titres, nous avons pensé qu'il vous intéresserait de prendre connaissance d'un journal de cette époque -- qui était la véritable époque de la ruée vers l'or -- dont les copies, il va sans dire, ne courent pas les rues!

Pour les uns ce sera simple curiosité de voir un peu ce qui se passait à Edmonton en cet hiver 1898. Pour d'autres, ils trouveront là mention de noms connus, voire même d'ancêtres.

Pour tous, et malgré ce que peuvent en dire certaines personnes, ce devrait être le rappel qu'Edmonton (surtout au plan commercial) s'est véritablement retrouvée à ce moment-là prise dans l'engrenage et la fièvre de la fameuse ruée. Nombreuses sont les annonces qui faisaient mention du Klondyke et cherchaient à s'attirer la clientèle des prospecteurs qui se préparaient à "monter vers le Nord" parce que justement Edmonton était le dernier grand poste d'approvisionnement avant la grande aventure.

En page 3 du même numéro 2 de l'Ouest Canadien (page non-reproduite) voici d'ailleurs ce que l'on peut lire: "MM. Larue et Picard ont publié un guide pour les mineurs d'or et les prospecteurs. Ce guide est bien rédigé et une magnifique annonce de la route d'Edmonton". Et, plus loin, "Une lettre du parti de mineurs Fugard, et adressée conjointement à MM. F. Oliver et J. McDougall, ex-maire d'Edmonton, fait les plus grands éloges de la route d'Edmonton pour se rendre au Yukon; M. Fugard loue beaucoup l'hospitalité des blancs et des Indiens qu'ils ont rencontrés."

Autre grand rappel du passé que nous trouvons un peu plus loin... "Le Rév. Père Lacombe sera ici vers la fin de semaine, en visite à la Mission. Sa santé qui était affaiblie il y a quelque temps s'est assez rétablie pour lui permettre ce voyage."

Nous espérons que ce retour au siècle dernier vous plaira et vous souhaitons bonne lecture!



Il a l'air un peu blasé, ne trouvez-vous pas? Avec pareil accoutrement sorti des boules à mites... c'est déjà une bonne raison pour l'être! De toute façon, le Prince Charles est devenu la semaine dernière Son Altesse Royale Charles Philippe Arthur George, Prince du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, Duc de Cornwall et Rothesay, comte de Carrick, Baron de Renfrew, Lord des Iles et Grand Connétable de l'Ecosse, Prince de Galles, Comte de Chester et Chevalier de la Jarretière!

Mettez votre nom en orbite

"Mettez votre nom en orbite". Tel est le titre du concours qu'a lancé le ministre des Communications, M. Eric Kierans, dans le but de trouver un nom pour le satellite canadien de télécommunications.

Ce concours s'adresse à toute la nation canadienne. Le gagnant recevra un voyage pour deux personnes, toutes dépenses payées, pour assister au lancement du satellite dont l'exploitation est prévue pour le début de 1972.

Dans une communication remise à la presse dans la capitale fédérale, M. Kierans souligne que ce concours "vise à permettre aux Canadiens d'apporter une contribution mineure mais néanmoins expressive, au projet de satellite."

Des affiches

Le public canadien pourra faire parvenir ses suggestions pour le nom du satellite jusqu'au premier octobre 1969. Le nom du gagnant sera révélé peu de temps après la fermeture du concours.

M. Kierans a révélé qu'environ 12,000 affiches "Satellite Canada", facilement repérables, de couleurs bleue et verte, sont actuellement distribuées à travers le pays.

Ces affiches portent l'inscription "Mettez votre nom en orbite" et un drapeau unifolié stylisé que couvre le faisceau du satellite.

Ce satellite canadien permettra de propager la télévision en direct et les télécommunications modernes dans les régions sous-développées du pays, particulièrement au Nord, de même qu'il accroîtra les possibilités des systèmes est-ouest existants de télécommunications par micro-ondes.

Il sera lancé au moyen d'une fusée américaine, à partir du Cap Kennedy, en Floride.

Il sera la propriété de la société Télésat Canada, société tripartite comprenant la participation du gouvernement fédéral, celle de l'industrie privée et celle du public, en tant qu'actionnaires.

Le coût total du système de télécommunications, y compris l'engin spatial, les fusées de lancement et les stations au sol, est estimé à près de $75,000,000.

La télé retransmettra le débarquement sur la lune

WASHINGTON - Le séjour des deux cosmonautes Neil Armstrong et Edwin Adrin sur la surface de la lune sera tout entier télévisé en direct, annonce officiellement la NASA.

Le 21 juillet, les caméras installées sur le Lem retransmettront en direct - en noir et blanc - les activités des deux premiers hommes à poser le pied sur la surface lunaire. L'émission commencera au moment où Armstrong, descendu le premier du Lem, plantera le drapeau des Etats-Unis sur le sol lunaire, où il sera rejoint par son coéquipier Aldrin, et durera jusqu'à celui où les deux hommes, après deux heures quarante minutes de séjour sur la planète, remonteront à bord après avoir ramassé de nombreux échantillons du sol.

Au total, huit émissions de télévision en direct seront réalisées pendant le vol d'Apollo-11. Les prises de vues provenant de la cabine spatiale seront en couleurs et celles du Lem en noir et blanc. La première transmission aura lieu le 17, alors que les deux engins seront à 150,000 milles de la lune.

Le 20 juillet, une émission provenant de la cabine montrera les deux véhicules volant côte à côte après leur séparation au moment où le Lem, ayant à son bord Armstrong et Aldrin, commencera sa descente finale vers la surface lunaire.

Après l'émission des activités des astronautes sur la lune, deux dernières émissions seront réalisées, montrant la terre de distances différentes.



Ce n'est pas tous les jours que le président et le vice-président d'une compagnie sont congédiés par les autres membres du bureau de direction; c'est pourtant ce qui est arrivé à Stafford Smythe et Harold Ballard, ci-dessus, du Maple Leaf Gardens. Les deux ont dit qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour "reconquérir" leurs positions respectives.

Comment savoir si on est trop gras!

Le poids du corps est constitué de parties non grasses telles que les os, les muscles, les organes et les fluides, et de parties grasses. Les parties non grasses ne changent pas beaucoup après la croissance, mais la quantité de graisse peut changer énormément. Puisque vous ne pouvez pas changer le poids des parties non grasses du corps, il faut savoir combien de graisse vous devez avoir pour vous sentir le mieux, fournir l'énergie nécessaire et pour couvrir le corps d'une couche isolante.

La brochure du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, "Soyez en forme. Restez en forme", mentionne le procédé suivant, rapide et facile, pour savoir si l'on a trop de graisse: pincez, entre le pouce et l'index, un double pli de peau et de graisse, près du nombril. Si l'épaisseur dépasse un pouce, vous êtes trop gras.

Un guide simple, mais efficace pour savoir combien vous devez peser est de vous rappeler combien vous pesiez dans la vingtaine. Les changements de poids, entre votre poids d'aujourd'hui et votre poids idéal d'alors, sont dûs probablement à une accumulation de graisse. Vous devez peser autant que vous pesiez à ce moment-là ou un poids approchant.

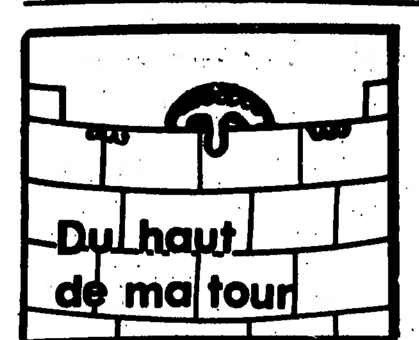
D'où vient l'expression "chambrer un vin"?

L'expression date du XVIIIe siècle. Elle voulait simplement dire que le vin devait être monté de la cave dans une chambre, laquelle était l'office, pièce où l'on conservait et préparait les denrées.

Cette pièce apparaîtrait froide à nos comtemporains habitués au chauffage central. Les caves étaient alors de vraies caves, dont la température ne dépassait guère 10 à 12oC. Chambrer un vin, à l'origine, consistait donc à le sortir de la cave pour lui faire prendre, au cours du séjour dans la "chambre", approximativement 14oC, qui passe pour la température idéale de dégustation. L'expression chambrer un vin a peu à peu dégénéré pour devenir trop souvent synonyme de chauffer un vin.

(Extrait du Dictionnaire des vins, collection des "Dictionnaires de l'homme du XXe siècle", Larousse éditeur.)

CARTES PROFESSIONNELLES



Au lieu de saisir sa victime à la gorge, comme le tigre, le lion, la panthère et le puma, le jaguar préfère s'attaquer directement à son cerveau en lui enfonçant ses crocs au sommet du crâne, entre les cornes ou les oreilles. Ce grand fauve de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud a été surnommé par les Indiens "le félin qui tue d'un bond".

*****

Quand un chien n'est pas en laisse, ne lui donnez jamais un ordre auquel vous pensez qu'il n'obéira pas. La raison, selon un dresseur, c'est que vous n'avez aucun moyen de l'y contraindre et que vous lui feriez simplement croire que vous ne parlez pas sérieusement.



Au cours de leur récente réunion annuelle, les membres du Conseil de Vie française en Amérique ont réélu, pour un quatrième mandat consécutif, l'honorable Juge André Déchêne comme président de l'organisme. Au nom de tous ses compatriotes, nous offrons au Juge Déchêne nos félicitations et nos meilleurs voeux.

Question de langage

Nous sommes tous "ethniques"

Les "ethniques", la presse "ethnique", les langues et cultures "ethniques" : on rencontre de plus en plus, même au Québec, cette classification sommaire et outrageante, qui exclut le corps principal de la population et range à part, avec de subtiles restrictions mentales, les "éléments allogènes de la population".

Il est clair que les éléments allogènes ne sont pas indigènes, mais il est non moins clair qu'indigènes comme allogènes appartiennent à des "ethnies". Il n'y a pas, d'un côté, les "fils de la lumière", issus de la cuisse de Jupiter et différents de tout, et de l'autre côté un pullulement de sous-catégories d'une vague humanité commune: les ethnies. Les descendants des premières familles de la Nouvelle-France, comme ceux des Loyalistes de l'Empire uni, sont des "ethniques" au même titre que les Québécois indiens, esquimaux, italiens, chinois ou tchèques.

La "presse ethnique", ce sont tout simplement les journaux des "colonies ethniques". Mais voilà le rouge qui monte à la figure de certains: "Comment cela, des colonies?" Eh oui, cela s'appelle des "colonies", même si vos journaux oublient trop ce terme si commode: la colonie acadienne de Toronto, la colonie québécoise de Vancouver, la colonie polonaise, italienne, pourtugaise de Montréal, la colonie française de New York. Voir les dictionnaires.

Quant aux langues et cultures ethniques... Il faudrait être joliment subtil pour refuser le qualificatif d'ethnique à notre langue et à notre culture, c'est-à-dire à la langue de Molière comme à celle de... Robert Charlebois: deux paliers linguistiques et culturels, deux nations d'une même ethnie, parmi le foisonnement mondial des ethnies et des paliers linguistiques et culturels.

Bref, tout le monde est ethnique. Nous aussi; pas seulement "les autres". Il y a cependant parmi nous des "colonies", soit étrangères, soit acclimatées mais de provenance étrangère. Ce sont, les unes et les autres, des "colonies ethniques". Il y a aussi des "minorités ethniques" (Indiens, esquimaux); dans certains cas, de simples "éléments ethniques" (Irlandais, Gallois, Jersiais) subsistent au sein des "éléments ou groupes ethniques majoritaires" (Canadiens français et assimilés, Canadiens d'origine britannique et assimilés). Personne parmi nous qui ne soit "ethnique" comme tout le monde.



Le Président Richard Nixon et le Premier ministre Pierre Trudeau, très détendu, discutent quelques instants en compagnie du ministre des Transports, M. Don Davidson, à l'issue d'une cérémonie à laquelle ils participaient à la Place des Nations de Terre des Hommes, commémorant le 10e anniversaire de la Voie maritime du St-Laurent dont ils ont tous deux affirmé que c'était "une réalisation symbolisant l'harmonie qui règne entre le Canada et les Etats-Unis".

Mary Hopkins, nouvelle étoile

NEW YORK - Une jeune fille de 19 ans, actuellement en vedette au pays de Galles et dans les îles britanniques, commence à obtenir un même succès en Amérique.

Il s'agit de la chanteuse Mary Hopkins, qui aura bientôt un engagement dans l'un des plus chics clubs de nuit de New York.

Mary avait été d'abord lancée par son enregistrement intitulé "Those Were The Days", en août dernier, et vendu à plus de quatre millions d'exemplaires dans différents pays du monde, dont la moitié aux Etats-Unis.

Son plus récent album d'enregistrements sous le titre "Postcard", et un autre disque "Goodbye" figurent sur la liste des succès du disque.

Selon C. Ryan, le climat du Québec verse vers l'anarchie sous toutes ses formes

STE-ADELE - "Présentement, le climat du Québec verse vers l'anarchie intellectuelle, spirituelle, morale et sociale," a déclaré M. Claude Ryan, directeur du journal Le Devoir, au congrès annuel de la Canadian Consumer Loan Association.

"Jamais l'autorité n'a été aussi faible au Québec et jamais les esprits n'ont autant été en quête de nouvelles valeurs".

M. Ryan a souligné que la tourmente monte en d'autres parties du Canada mais, à son avis, elle ne se manifeste pas de manière aussi éloquente qu'au Québec.

"Je crois que le radicalisme social et politique s'est implanté ici," ajouta-t-il, "mais, le mythe du pouvoir étudiant, tel qu'on le connaît au Québec, semble devoir s'évanouir, car il n'est pas fondé sur des bases suffisamment solides pour s'imposer à la vie d'une société vivante".

M. Ryan résuma ainsi la version des trois facteurs qui composent le problème du Québec. "Nous réévaluons les relations entre Canadiens d'expression française et anglaise dans l'ensemble du Canada, particulièrement au Québec et, finalement nous réévaluons le rôle du Québec comme entité politique".

Il fit remarquer qu'il serait superficiel et dangereux de séparer l'une des trois dimensions du problème et de laisser croire au reste du pays que la solution d'un de ses éléments entraînerait celle des deux autres.

"Les trois dimensions sont distinctes," expliqua-t-il, elles sont complémentaires l'une de l'autre et non exclusives."

Mesures qui portent fruit

Les économistes canadiens exprimaient un brin d'espoir la semaine dernière alors que les mesures prises en vue de restreindre la tendance inflationniste semblaient vouloir porter fruit.

Leur espoir était basé sur un rapport hebdomadaire de la Banque du Canada, indiquant que la valeur des prêts généraux consentis par les banques avait diminué de $24,000,000.

Il était trop tôt pour juger si cette baisse aurait des conséquences heureuses à longs termes, mais les économistes souhaitaient que cet indice soit le début d'une diminution des pressions exercées sur l'économie.

Le problème demeure toujours toutefois, car le total des prêts atteint $14,627,000,000 soit, $2,-323,000,000 de plus qu'un an auparavant.

Si les emprunts aux banques sont souvent faits pour faire face à des exigences du moment, comme le soulignait la Banque du Canada, la vogue à l'emprunt découlait plutôt ces derniers temps de la psychose générale de l'inflation.



Pour une formation bilingue AUTHENTIQUE

Officiellement, la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton n'a pas encore fait écho au mémoire qui lui fut récemment présenté par un groupe de parents anglophones intéressés dans l'enseignement bilingue à Edmonton et qui réclamaient une ambiance plus française ou tout au moins plus propice, dans ce que nous appelons nos "écoles bilingues".

Officieusement l'on sait cependant que deux des commissaires avaient été chargés par leurs confrères d'étudier la question avant même la présentation de ce mémoire et que des deux rapports ainsi préparés, l'un serait favorable et l'autre à peu près pas - et pour des raisons qui ne sont pas directement en rapport avec la question de l'ambiance française. Officieusement toujours, l'on sait que le mémoire des parents anglophones est entièrement accepté par certains commissaires, partiellement ou pas du tout par d'autres. Trois ou quatre demeurent très peu intéressés à la question ou encore indécis.

La question nous semble pourtant très importante et nous pensons que la Commission des Ecoles Séparées, selon ses moyens, ses propres limites et celles qui lui sont imposées devrait dès maintenant, alors que le moment est venu de réexaminer toute la question de l'enseignement bilingue dans le système, faire tout ce qui lui est humainement possible pour améliorer et favoriser l'ambiance française des écoles dites bilingues. Autrement, elle risque fort de perdre du temps, de l'argent et de n'apporter à peu près rien de valable aux enfants qui fréquentent ces écoles.

Il faut utiliser au maximum le régime bilingue 50-50 que permet présentement la Loi scolaire de la province. A court terme cela pourra sans doute suffire; il faudra cependant lever éventuellement toute barrière, toute restriction quant à l'usage du français si l'on veut former d'authentiques bilingues.

Et si cela vous semble pure fantaisie... ajoutons que ce n'est assurément pas par fantaisie que les anglophones du Québec réalisent aujourd'hui que pour devenir bilingues, leurs enfants doivent subir une immersion totale dans le français, dès le bas âge, alors qu'ils fréquentent la maternelle ou poursuivent leurs études primaires. Pourtant, ne l'oublions pas, cela se passe au Québec là où les facilités et les chances d'être exposés à la culture française sont autrement meilleures pour ces enfants que pour les nôtres, en Alberta. Si donc l'on reconnaît chez les anglophones québécois d'une part la carence et de l'autre l'importance d'une ambiance française à l'école... comment pouvons-nous encore nous interroger sur la question ici?

Sans doute trouverait-on plusieurs réponses à cette question. Mais il en est une qui nous semble plus malheureuse que d'autres et qui réside dans la conception ou la compréhension que l'on se fait souvent chez nous du bilinguisme et du biculturalisme. Il nous semble en effet que l'on soit trop souvent enclins à se dire bilingues du seul fait que l'on puisse se débrouiller dans "l'autre langue". Langue parlée, il va sans dire, puisque l'on ne peut que très rarement écrire une phrase complète sans faire de fautes.

Il n'est pas question de former des spécialistes en série; il est plutôt question de former des personnes qui possèdent, à un degré raisonnable, les deux langues officielles du pays. Or pour posséder, il faut savoir lire, écrire et parler correctement ces langues.

Combien de ceux qui se disent bilingues répondent à ces normes? Et que dire de ces "bilingues" qui, de leur vie, n'ont jamais lu d'oeuvres françaises, mis à part peut-être quelques contes de la comtesse de Ségur? Ils se targuent pourtant de biculturalisme!

Tâchons de mieux nous entendre sur l'usage que l'on fait de certains termes; et pour mieux y parvenir, procurons à nos enfants cette chance inouïe de grandir au contact de deux cultures immensément riches en leur fournissant tout ce dont ils ont besoin pour y parvenir. Et, dans notre cas, faisons l'impossible pour leur fournir cet outil essentiel qui a nom "ambiance française" dans un contexte anglophone.

Jean-Maurice OLIVIER

Pourquoi cette apathie face à la détresse d'autrui?

Dans une grande ville, un homme est foudroyé par une crise cardiaque, en pleine rue. Il porte la main à sa poitrine, se dirige en titubant vers le mur le plus proche et s'affaise assis sur le trottoir. Quelqu'un viendra-t-il à son secours? Pas nécessairement, si l'on en juge par des faits divers rapportés dans un article qui attire l'attention sur un phénomène de plus en plus inquiétant: la non-assistance aux personnes en danger.

Comment se fait-il que tant de gens puissent contempler la détresse d'un de leurs semblables sans intervenir? Diverses explications ont été fournies. Selon les psychanalystes, nos grandes villes rendent difficile la communication entre les êtres et favorisent en eux un sentiment d'aliénation au groupe. Pour les sociologues, ce genre de drame ébranle, chez les individus qui en sont les témoins, le sentiment d'être à l'abri de toute menace et provoque en eux un recul psychologique. D'autres attribuent ce manque de réaction à l'apathie ou à l'indifférence du public.

Trois conditions premières doivent se trouver réunies pour qu'une personne, présente pendant le déroulement d'un drame, puisse intervenir: il faut d'abord qu'elle remarque qu'il se passe quelque chose d'anormal, puis qu'elle juge l'événement comme un cas réellement grave, enfin qu'elle se sente moralement obligée d'engager sa responsabilité personnelle. Or la présence d'autres témoins peut, à chaque stade de ce processus intérieur, l'empêcher d'agir.

Pour remarquer qu'il se passe quelque chose d'anormal, il est nécessaire que la personne présente s'arrache à ses pensées et prête attention à ce qui l'entoure. Or beaucoup d'entre nous estiment impoli de regarder trop directement les autres. On nous enseigne à respecter l'intimité d'autrui. En conséquence, mêlés à une foule, nous sommes tous moins aptes à remarquer un drame éventuel que si nous étions seuls.

D'un autre côté, voir quelque chose d'insolite n'implique pas forcément que le spectateur y croie. Il lui reste à juger ou à évaluer s'il est ou non en présence d'un cas grave, ce qui n'est pas toujours facile à apprécier. La fumée qui se répand dans une salle d'attente peut être causée par un incendie comme par une fuite dans un tuyau; des cris qui retentissent dans la rue peuvent être aussi bien une agression qu'une scène de ménage.

Même s'il est persuadé de la gravité de l'événement, le fait de ne pas être seul peut encore retenir le témoin d'intervenir. Il sent sa responsabilité atténuée, du fait qu'il la partage avec d'autres. Voilà pourquoi si votre voiture tombe en panne sur une route à grande circulation, des centaines d'automobilistes passeront en flèche à côté de vous sans qu'un seul s'arrête pour vous venir en aide. Que la même chose se produise sur une route de campagne déserte, et il y a toutes les chances pour que le premier automobiliste s'arrête.

Gagnés par l'apparente indifférence des autres, il peut très bien nous arriver de passer à côté d'un être en détresse sans lui porter secours ou même sans nous rendre compte qu'il y a détresse. A partir du moment où nous sommes conscients de l'influence que l'entourage exerce sur nous, nous avons la possibilité de lui résister. Nous pouvons nous forcer à "voir" ce qui se passe et à agir en conséquence.

La bière canadienne a nécessité 14 millions de boisseaux d'orge

L'année dernière, 14 millions de boisseaux d'orge, cultivée sur 440,000 acres, ont servi à fabriquer la bière canadienne.

On brasse plus de 100 "marques" d'ale et de lager dans tout le Canada. Les Canadiens de l'Ouest et de Terre-Neuve préfèrent la lager tandis que ceux de l'Ontario, du Québec et des provinces Maritimes apprécient davantage l'ale.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les brasseries du Canada ont versé en impôts aux gouvernements fédéral et provinciaux, plus de trois milliards et trois quarts de dollars.

Voilà quelques-uns des faits qui figurent dans une nouvelle brochure de l'Association des Brasseries du Canada, Ottawa, intitulée "Trinquons..."

Cette petite brochure en couleur, de 16 pages, relate la production de la bière depuis la récolte de l'orge jusqu'à la mise en bouteille. Elle donne aussi des faits et des chiffres concernant le rôle de l'industrie de la bière dans l'économie nationale.

Le général de Gaulle continue ses mémoires

PARIS - Le général de Gaulle écrit présentement le quatrième volume de ses mémoires qui s'étendront sur une période de onze ans, cette période correspondant à son entrée au pouvoir et à sa présidence.

Après sa démission du 28 avril dernier des rumeurs voulaient qu'il abandonne ses mémoires. Les trois premiers volumes se rapportent aux années 1940-1946.

Or, on apprend maintenant que le général continue son oeuvre, mais la date de publication n'est pas connue. La même source établit comme fausse la nouvelle de France-Soir selon laquelle le général publierait un testament politique comme guide des futurs présidents de France.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Zone grise

Antoine de Saint-Exupéry, dans ses "carnets" posthumes, s'en prenait au Père Sertillanges qui avait, de façon trop sommaire sans doute, divisé les hommes en croyants et en incroyants; accusant ces derniers, arbitrairement aussi, d'orgueil et de hantise de libertinage. Le jugement de Sertillanges devenait injuste et choquant, parce que global et sans nuances.

Nous savons mieux maintenant, que la frontière entre la foi et l'incroyance n'est pas si rigide et qu'il y a souvent plus de foi chez celui qui se dit agnostique, sans cesser de chercher anxieusement, que dans ce qu'on appelle "l'athéisme tranquille des croyants". Tel homme peut bien croire, théoriquement, en Dieu; s'il conduit sa vie, en pratique, sans jamais tenir compte de Dieu, qui est-il sinon un athée en acte? Bossuet le contestait, déjà, dans le temps: "Il y a un athéisme caché dans tous les coeurs, qui se répand dans toutes les actions; on compte Dieu pour rien." Ou plutôt, souvent, on ne prend pas de chances... au cas où il existerait. On va à la messe, le dimanche, pas par amour, pas par besoin d'adorer et de "rajeunir" au contact de la Vie, mais par souci de s'assurer un passeport pour le ciel, au cas où, après tout, le ciel et l'enfer se révéleraient vrais. On n'est pas sûr du tout que Dieu existe et, si ce n'est dans la mesure où cela peut vous affecter, on n'attache pas tellement d'importance au fait qu'il existe ou non. L'essentiel s'il y a un Dieu qui récompense et qui punit, est d'être en bons termes avec lui. Et il suffira pour cela de suivre les préceptes de l'Eglise. Les observances religieuses deviennent ainsi une sorte de police d'assurance contre une éventuelle vie après la mort... et le croyant devient simplement celui qui y souscrit.

Je grossis, évidemment, le trait. Mais le dessin général reste vrai, dans bien des cas. Nous sortons tous d'une époque où le religieux était fortement marqué par la peur; nous avons tous à faire, en nous, le retournement nécessaire pour remplacer les motivations trembleuses par une adhésion joyeuse, et, en quelque sorte gratuite, au Christ.

Le Père Chenu, o.p., me parlait, un jour, avec ferveur du Christ et de la vertu d'espérance qui est le prégnant secret du croyant. Il ajoutait: " Je te dis tout cela, mais je ne sais vraiment pas quelle sorte de gueule j'aurai en mourant." Lui aussi, peut-être, ne s'était pas tout à fait libéré d'une certaine psychose de la peur, qui contrebattait en lui sa volonté de faire fond sur le Christ.

Il me semble que le premier moyen de réduire la zone grise qui sépare la vraie foi de toutes nos allégeances équivoques (ce qui comprend même le refus...) à un Dieu-gendarme ou à un Dieu-dépanneur, c'est de se mettre dans la peau de la conscience l'idée d'un Dieu essentiellement amour. La foi ne s'impose pas; elle apparaît comme une réponse d'amoureuse gratuite. Pour croire, d'abord savoir que l'on est aimé... comme si l'on était seul au monde.

La Presse, 28-6-69

Les femmes doivent toujours se couvrir la tête à l'intérieur des lieux de culte

CITE DU VATICAN - Le secrétaire de la Congrégation du culte divin, au Vatican, a déclaré que les femmes catholiques doivent toujours se couvrir la tête à l'intérieur des lieux de culte.

De l'avis de Mgr Annibale Bugnini, les nouvelles publiées le 2 mai selon lesquelles le Vatican aurait mis fin à cette règle, qui date de 1,900 ans, sont "fausses".

Mgr Bugnini rappelle que la règle concernant le couvre-chef est contenue dans le droit canon et n'a pas été modifiée.

Le 2 mai, le Vatican avait publié un décret du pape Paul VI concernant les nombreux changements institués dans la messe depuis le Concile oecuménique du Vatican.

Le missel a remplacé celui publié en 1570 par le pape Pie V. Le décret du pape Paul VI ne faisait aucune mention du couvre-chef et les experts du Vatican en ont déduit que cette règle était abolie.

"Cela est absolument faux, la dit Mgr Bugnini. Si le décret n'a pas fait état du couvre-chef c'est qu'il n'y avait pas lieu, puisque ce sujet est contenu dans le droit canon".

Quant au porte-parole du Vatican, le père Fausto Vallaine, les lois du droit canon sont en revision par une commission spéciale.

"Nous ignorons, dit-il, si la question du couvre-chef des femmes figure au nombre des questions en voie de révision".

De l'humour et la religion

par J.A. DAVIDSON
pasteur, Eglise Unie

Il y a quelques années, W.R. Maltby, théologien anglais méthodiste et écrivain de regrettée mémoire, déclarait au cours d'une conférence donnée à Toronto: "Il est étrange que la religion et l'humour en soient si souvent venus aux prises - à chaque occasion, causant la dégradation de l'humour et appauvrissant la religion".

Je suis convaincu que, sans une touche d'humour, la religion peut devenir une chose redoutable. L'humour peut nous empêcher de nous prendre ridiculement au sérieux. L'humour peut protéger contre une navrante attitude toute faite de prétention pieuse en religion.

Mais il y a humour et humour. L'humour d'un homme peut en blesser un autre. Le trait d'esprit d'une personne peut apparaître à une autre comme une grossièreté. L'humour peut réchauffer le coeur ou encore le refroidir et même le glacer.

De l'humour, Stephen Leacock a dit: "On peut le définir comme étant une aimable contemplation des disparités de la vie et leur expression artistique". Et il ajouta que l'humour "est né de la perplexité devant l'énigme insoluble de l'existence."

Humour et amabilité

Leacock voyait l'amabilité comme l'essence même de l'humour. Mais, l'amabilité n'est certes pas une qualité évidente des types d'humour en vogue de nos jours. Très souvent, l'humoriste d'aujourd'hui se moque des faiblesses et des échecs de l'autre et se complaît dans l'embarras et l'inconfort qu'il crée chez sa victime. Il se délecte de l'insulte déguisée et du sarcasme acéré décochés brutalement... C'est à croire que tous ceux qui cultivent ce genre d'humour le font pour se hausser au-dessus des autres; comme s'il suffisait de démolir un homme pour le dépasser en valeur réelle. Je crois que la satire est une institution quasi essentielle au sein d'une société démocratique; mais, elle doit être créatrice et non pas un exercice de vanité ou de prétention. Plusieurs des satiristes contemporains semblent dire: "Admirez donc notre habileté, vous autres les minus habens". La destruction volontaire et féroce du patricentrisme, la mise en évidence du comportement des vedettes et l'aiguillonnage des "vaches sacrées" ne sont pas toujours des formes très intelligentes de satire. De nos jours, beaucoup de satires semblent vouloir blesser pour le plaisir de blesser au lieu d'exorcier en vue de guérir. Le véritable satiriste doit pouvoir s'observer de la même façon qu'il le fait pour le monde consterné qui l'entoure.

Humour et santé

L'humour peut agir de façon bénéfique sur la santé émotionnelle seulement s'il étudie la vie intérieure autant que son environnement. Gordon W. Allport, un des psychologues les plus influents de notre temps, a très justement observé: "Il nous est permis de croire que le sens de l'humour d'un individu est directement proportionnel à sa capacité d'introspection... Celui qui peut rire de lui-même se croit rarement supérieur aux autres... L'humour nous enseigne que l'horizon de la vie est trop vaste pour se laisser comprimer par les cadres rigides que nous nous imposons". Toujours selon le docteur Allport, "le névrosé qui a appris à rire de lui-même est déjà en bonne voie d'amélioration sinon de guérison".

La foi religieuse peut s'alimenter et se diriger grâce à l'humour véritable. Les gens religieux ont besoin d'un sens de l'humour pour les protéger de la solennité et d'un excès de gravité. Le théologien anglican, J.V. Langmead Casserley, a touché le noeud de la question en disant ceci: "L'humour est véritablement l'arme de Dieu pour nous faire ressentir jusqu'à quel point nous pouvons être ridicules lorsque nous nous prenons trop au sérieux. Il arrive assez souvent aux chrétiens, tout comme aux autres hommes d'ailleurs, d'être absurdes. Il est bon de nous le rappeler à l'occasion".

(Credo, Montréal, mai 1969)

Réponse indirecte de Paul VI

CITE DU VATICAN - L'entrevue du Cardinal Suenens aux Informations catholiques internationales continue de susciter diverses réactions.

Au Vatican, on estime que les propos du pape aux membres du Sacré-Collège constituent une réponse à peine voilée aux critiques du cardinal belge.

Paul VI qui n'a pas nommé le cardinal Suenens, a dit que ces critiques ne sont pas toutes exactes et équitables "ni même respectueuses et opportunes".

"Il nous serait aisé de dire que nous aurions peut-être même le devoir de rectifier certaines allégations, a ajouté le pape, mais nous pensons que le peuple de Dieu, informé de la vérité des choses et éclairé par l'espoir, qui procède de la charité, pourra le faire lui-même".

Le St-Père en a appelé donc à toute la communauté pour juger du bien-fondé des critiques. Il admet qu'il y ait chez ceux qui formulent les critiques "une rectitude de fond, et nous voulons reconnaître, dit-il, le besoin perpétuel qu'ont nos choses de se corriger et de se perfectionner". Il a déclaré qu'il médite avec sérénité et humilité les remontrances faites au siège apostolique, et qu'il est tout disposé à modifier les situations purement juridiques, "s'il apparaît qu'il est raisonnable de le faire". Le pape a ajouté que c'est pour cela qu'il a convoqué le synode extraordinaire du mois d'octobre prochain.

DONNELLY

M. et Mme Lucien Maisonneuve de Donnelly ont célébré leurs Noces d'Argent le 27 juin dernier. Il y eut tout d'abord célébration à l'église paroissiale où M. le curé W. Dubé célébra une messe à l'intention des jubilaires après quoi il y eut réception et danse à la Salle municipale. La fête avait été organisée par les enfants de M. et Mme Maisonneuve, M. et Mme Léo Labrecque de McLennan, M. et Mme Orest Fedorychka d'Edmonton et M. et Mme Henri Guindon de Donnelly. Trois autres enfants sont encore à la maison: Gisèle, Denise et Lynne.

M. et Mme Lucien Maisonneuve demeurent à Donnelly depuis leur mariage, en 1944, et M. Maisonneuve est Agent Esso Imperial à Donnelly et Falher.

Entre autres personnes venues de l'extérieur à l'occasion de cet anniversaire, l'on notait M. et Mme Hormidas Boissonneault de Morinville, M. et Mme Arthur Dentinger d'Edmonton, M. et Mme L.P. Maisonneuve de Dawson Creek, M. et Mme Jos. Lebeuf de Wanham, M. et Mme Delphis Pouliot de St-Albert.

*****

M. et Mme Jean-Luc Forcier et leur famille, M. et Mme Roland Lapointe, M. et Mme Claude Dion ainsi que M. et Mme Gabriel Boucher sont actuellement partis en vacances.

M. et Mme Adélard Durand se sont rendus à Edmonton pour le mariage de leur fille, Dianne. Ils étaient accompagnés de Mlle Pierrette Requier.

M. et Mme Oscar Sirois ont eu la visite de M. et Mme Arthur Vaillancourt de Walton, Qué. Mme Vaillancourt est la soeur de M. Sirois.

Mme Paul Tanguay est allée chercher son fils Victor à Red Deer, récemment.

M. Rémi Ouellètte s'est rendu visiter son épouse présentement hospitalisée à l'Hôpital Universitaire d'Edmonton. Nous espérons bien la revoir parmi nous très bientôt.

*****

BEAUMONT

Il nous fait toujours plaisir d'accueillir de nouvelles familles au village ou d'y voir s'ériger de nouvelles demeures. Ainsi, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à MM. et Mmes Aimé Lavigne, Gérard Goudreau, René Hinse, Jean Royer et Rémi Gobeil.

*****

Mme Hélène Lavigne est déménagée au Foyer Youville de St-Albert. L'une des fondatrices de notre paroisse, c'est à regret que nous l'avons vue nous quitter. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et de nombreuses années dans sa nouvelle résidence.

*****

Robert Magnan a récemment fait un voyage au Texas en compagnie d'Al Oeming de l'Alberta Game Farm qui s'était rendu à ce dernier endroit pour y aller chercher de nouveaux animaux.

Mlle Florence Gobeil est partie pour un voyage en France.

*****

Le jeune Vincent Lambert, fils de M. et Mme Edouard Lambert s'est fait écraser un bras en travaillant sur un camion. Il a dû être hospitalisé et aux dernières nouvelles il semblait qu'il prenait beaucoup de mieux.

*****

Nos sympathies à tous les membres de la famille Labonté qui ont perdu leur grand-mère, Mme Poulin, décédée à Végreville récemment à l'âge de 97 ans.

Le 15 juin dernier marquait le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Raymond Maisonneuve. A cette occasion ils se rendirent à Dawson Creek pour y visiter leurs parents et amis.

*****

Sont présentement hospitalisés à l'hôpital de McLennan: Mme David Therriault, Mme Horace Laliberté et M. Denis Basterash.

(suite à la page 7)

LEGAL

FETE AU VILLAGE -

"Fête au Village", l'événement principal de l'été à Legal, aura lieu cette année les 26 et 27 juillet prochains.

Les crêpes à la Canadienne seront servies le samedi matin de 8h. 30 à 10h. 30 et tous sont les bienvenus. Il y aura ensuite parade, partant du terrain de jeux et se rendant par la rue Principale jusqu'au Parc Citadel où se dérouleront les activités, dont un concert par une fanfare d'Edmonton à 11h. 30. Les enfants sont admis gratuitement à la Fête et ils pourront s'amuser à loisir au terrain de jeux ou sur les manèges.

Parmi les invités d'honneur mentionnons les noms de l'hon. R.C. Clarke, de MM. Keith Everitt, Carl Muller, Jack Biggs et les Maires d'Edmonton, Fort Saskatchewan, Westlock, Morinville, St-Albert, Bon Accord et Gibbons ainsi que les conseillers du District scolaire de Sturgeon.

Après l'ouverture officielle de notre usine de filtration, à 11h. 30, il y aura Tournoi de baseball avec prix totalisant $1,000 et mettant aux prises des équipes de Linaria, Barrhead, Westlock, Vimy, Morinville, Redwater, Fawcett et Legal. Ces joutes

(suite à la page 16)

ST-JOACHIM

Bienvenue dans notre communauté chrétienne de St-Joachim à Pierre, Eugène, Elie, fils de M. et Mme J. Aimé Déry. Et félicitations aux heureux parents.

*****

Samedi dernier fut célébré le mariage de Mlle Angèle Pomerleau de St-Paul à M. Emile Boisvert, fils de M. et Mme Vigor Boisvert de Falher. Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à ce jeune couple.

*****

Le 3 juillet dernier, Mme Stella Lemoine partait pour une vacance de cinq semaines au cours de laquelle elle en profitera pour visiter sa parenté du Manitoba et de l'Ontario. Bon voyage et bonnes vacances!

ST-EDOUARD

M. et Mme Magella Pelchat sont les heureux parents d'une fille, Carol Emma, née le 28 mai dernier et baptisée le 8 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Tremblay de Lafond. Sincères félicitations.

*****

Samedi le 7 juin dernier, en la paroisse de l'Immaculée-Conception, fut célébré le mariage de Mlle Sandra Zdrill, fille de M. et Mme Nick Zdrill d'Edmonton à M. Eddy Poulin, fils de M. et Mme Gérard Poulin de St-Edouard.

Mme Arthur Paquette de St-Georges de Beauce, soeur de M. Poulin, qui était alors en visite était l'une des nombreuses personnes présentes au mariage. Nos voeux de bonheur les plus sincères à ce jeune couple qui demeurera maintenant à Edmonton.

*****

Samedi dernier, le 15 juillet, fut célébré le mariage de Mlle Sylvia Marcoux, fille de M. et Mme Armand Marcoux à M. Gilles Gamache, fils de M. et Mme Alfred Gamache de Fort Kent. C'est M. l'abbé Jules Laberge du Lac LaBiche qui bénit le mariage.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

*****

Notre curé, M. l'abbé Rosario Simard, est actuellement en visite chez sa famille, dans l'Est.

TANGENTE

Le 24 juin dernier, les Dames de la paroisse se réunissaient au sous-sol de l'église à l'occasion d'une réception de prochain mariage en l'honneur de Mlle Lise Chenard.

*****

Le 30 juin fut célébré le mariage de M. Adrien Bouchard, fils de M. et Mme Georges Bouchard d'Edmonton à Mlle Lise Chenard. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Desrochers.

Un banquet réunissant environ deux cents convives suivit à la Salle paroissiale après quoi tous se rendirent à la Salle d'Eaglesham pour la soirée. A leur retour de voyage les jeunes époux demeureront à Edmonton où M. Bouchard est professeur. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

*****

Les RR. PP. Alfred Groleau, Antoine Kéroack du Collège St-Jean étaient de passage parmi nous à l'occasion du mariage Bouchard-Chenard.

De même, M. André Dubuc d'Edmonton visitait notre curé pour quelques jours.

*****

M. et Mme Gilbert Lemoine sont maintenant de retour de leur voyage en Colombie-Britannique. Pour sa part, Mme Donat Sylvestre est partie visiter ses parents à Maillardville.

*****

Nos religieuses enseignantes Soeur Berthe de Pocas, Soeur Rolande Fournier et Soeur Yolande Vinet nous ont quittés pour quelques semaines afin d'aller visiter leurs familles respectives. Elles ont bien mérité ces vacances après toute une dure année de labeur.

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE POUR
CHANGER DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

Avis est par les présentes donné que je, MARY ISABELLA McLEAN, également connue sous le nom de MARY ISABEL DODDS, domiciliée dans la ville d'Edmonton, dans la province de l'Alberta, BIBLIOTHECAIRE, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour le changement de nom suivant:

Pour le changement de mon nom en MARY ISABEL DODDS.

Mary Isabella McLean,
également connue comme
Mary I. Dodds.



MINISTERE DES
TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

Prolongation de délai

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE QUE LA DATE-LIMITE POUR LA RECEPTION DE SOUMISSIONS POUR LE "CENTRE D'OBSERVATION ET DE RECOUVREMENT DES METEORITES, VEGREVILLE, ALBERTA", ORIGINALEMENT FIXEE A 11:30 a.m. (H.N.R.) LE 18 JUILLET 1969 A ETE REPORTEE A 1:30 p.m. (H.N.R.) LE 18 JUILLET 1969.

P. W. Walters,

P. W. Walters,
Directeur du District.

EDO#18

VIMY

Nous aurons nos "Journées des Sports" annuelles les 19 et 20 juillet prochains. Tous sont cordialement invités à se joindre à nous à cette occasion.

*****

M. et Mme Paul-Emile Huot et leur famille, M. et Mme Ulric Landry et leur famille ainsi que M. et Mme Lucien Huot et leur famille se sont rendus à Radium récemment.

Mlle Madeleine Landry visite actuellement ses parents, M. et Mme Jean-Marie Landry; il en fut de même pour M. et Mme Jean-Marie Landry et M. et Mme Marcel Landry.

Etaient récemment de passage chez M. et Mme Albréda Fortier, M. et Mme Lucien St-Arnaud, M. et Mme Wilfrid Larose, Mme Béatrice Carrière, Mme Cécile Mercier ainsi que Mme F. Larose.

Mme Aimé Fortier du Château de Legal était de passage chez ses enfants en fin de semaine dernière.

*****

La petite Jocelyne Huot est maintenant de retour chez elle après trois semaines d'hospitalisation.

événements

LE 14 JUILLET

Films français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Neuf minutes", "Les petites soeurs" et "Une place au soleil". Les représentations commencent à 7h.30 p.m.

*****

LE 21 JUILLET

Films français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Prix de la science", "Trois pays, trois apprentis" et "Le Canada à l'âge aérospatial". Les représentations commencent à 7h.30 p.m.

Le Chapelet à CHFA

JUILLET

11. Familles J. Deslauriers et G. Côté, McLennan.
12. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
14. Famille Marcel Vandel, Falher.
15. Famille Paul Mahé, Edmonton.
16. Famille Rémi Bérubé, Beaumont.
17. RR.SS. de Ste-Croix, Donnelly.
18. Paroisse Cathédrale de St-Paul.
19. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
21. Abbé Henri Garnier et Mlle Claire Garnier, Legal.
22. Famille Ferrier Laflamme, Falher.
23. Dames de Ste-Anne de Jean-Côté.
24. Paroisse St-Emile, Legal.
25. Dames de Ste-Anne, McLennan.
26. Dames de Ste-Anne de Falher.
28. Familles Joseph et Donat Lemire, Falher.
29. Paroisse Ste-Anne, Falher.
30. Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.
31. Familles Edouard et Fernand Pahud, Edmonton.

McLENNAN

La collaboration engendre l'union, et l'union produit la force... Un grand merci aux Femmes Chrétiennes de Donnelly pour le don généreux qu'elles ont fait aux Auxiliaires du Foyer N.-D.-du-Lac de McLennan, ainsi qu'à tous nos concitoyens qui ont contribué au succès de la "Vente de débarras" du 21 juin dernier.

*****

Félicitations à Cécile L'Abbé, fille de M. et Mme H. L'Abbé, qui fut l'heureuse gagnante de la peinture offerte pour le Foyer par Mme Kelly.

*****

Tout dernièrement avait lieu chez Mme Lionel Valiquette une assemblée du Club 4-H où les membres purent reviser le bilan de leurs activités annuelles dans la spécialité "jardin", l'une des trois phases offertes au groupe des 12-19 ans. Le Club et sa directrice, Mme A. Gervais, se donnèrent rendez-vous au piquenique organisé à la plage Winagami le 27 juin.

*****

MM. et Mmes Len Pelland, jr et sr, étaient très heureux de s'être chacun mérité une belle horloge électrique lors du bal masqué clôturant le congrès des entrepreneurs en construction auquel ils assistaient à Jasper.

*****

Bobby Pelland, surveillant des travaux en plomberie pour le compte de Danbrook & Pelland à Yellowknife est présentement en visite dans sa famille.

*****

La culture du bon et du beau et le dévouement vont de pair. Samedi le 28 juin, au gymnase de l'Ecole séparée, les élèves de Mme V. Limoges nous offrirent un Récital de musique des plus intéressant. On put y jouir des pièces de compositeurs anciens et modernes et de l'interprétation de chants divers tels que Oklahoma, Dominique, etc. Les 40 élèves furent très habilement présentés par Catherine Carley. Félicitations aux jeunes et à leur dévouée et compétente instructrice.

*****

Il y a quelque temps, M. et Mme Hector L'Abbé ouvraient au public les portes de leur Confiserie où l'on trouve variété de mets, légers et délicieux. Nos meilleurs voeux de succès dans cette nouvelle entreprise.

*****

Le 21 juin, à la cathédrale, M. l'abbé deChamplain bénit le mariage de Mlle Cécile Beaudoin, fille de M. et Mme Léopold Beaudoin de notre paroisse à M. Marcel Mercier de Donnelly. Après la cérémonie tous se rendirent à la Salle communautaire de Donnelly pour la réception. Nos voeux les plus sincères de bonheur aux jeunes époux.

En voyage d'affaires à Edmonton: M. Vic Beland, de même que M. Val Frey et Laurent Meardi. Ces derniers se rendirent également à Calgary et M. Frey en profita pour visiter ses enfants à Edmonton ainsi que sa parenté à Strathmore et Halkirk.

*****

Nos plus sincères sympathies à Mme Janelle qui a été éprouvée par le décès de son époux.

C'est à regret que nous avons appris l'hospitalisation d'urgence de MM. R. Lussier et J.P. Lessard ainsi que de Mme R. Lussier qui a dû faire un stage de quelques jours à l'hôpital. La petite Lucie Bélanger a été victime d'un accident résultant en une fracture au bras.

A toutes ces personnes et à toutes les autres qui sont affectées par la maladie, nos voeux de prompt et complet rétablissement.

ORIENTATION FAMILIALE

CONNAIS-TU TON MARI? TA FEMME?

Connaître la psychologie en général de l'homme et de la femme, peut apporter des lumières. Mais de plus, chacun a sa femme, à lui, son mari à elle. C'est cette femme qu'il faut comprendre, cet homme qu'il faut découvrir... Sa femme ou son mari a un caractère bien à lui, un tempérament qui lui est personnel. L'éducation que chacun a reçue ne peut pas être celle de l'autre. Le milieu dans lequel il a grandi l'a fortement marqué. Son état de santé a chez lui une grande influence. Autant de points importants dont il faut tenir compte, si on veut comprendre son conjoint pour s'adapter complètement à lui, l'aider et être heureux ensemble.

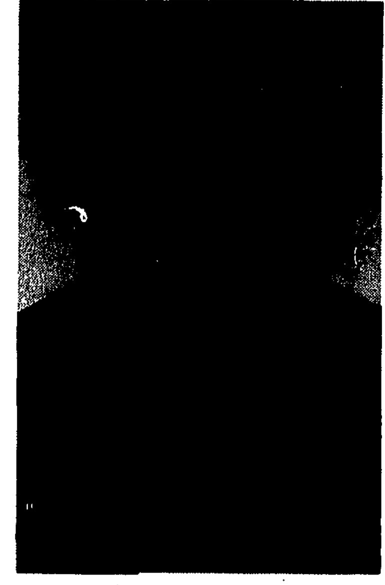
Voici un autre test...

1. Est-ce que je connais très bien la famille de mon conjoint?
2. Est-ce que je connais très bien le milieu dans lequel il a vécu?
3. Le travail qu'il fait présentement, est-ce que je le connais?
4. Suis-je au courant exactement de l'état de santé de mon conjoint?
5. M'arrive-t-il de lui faire des remarques personnelles sur un ton calme et aimable?
6. Lorsque mon conjoint me fait des remarques, est-ce que je les accepte?
7. Est-ce que je demande de temps en temps à mon conjoint pourquoi il agit de telle ou telle façon?
8. Quand mon mari ou ma femme me parle de son travail, suis-je intéressé(e) à ce qu'il me raconte?
9. Puis-je dire qu'à chaque jour je m'efforce de faire plaisir à l'autre?
10. Ai-je l'impression que mon mari, ma femme, me comprend?
11. M'arrive-t-il souvent de lui parler de quelque chose de personnel, comme des impressions, une peine, une joie profonde, une inquiétude, un désir, etc...

Si sur ces onze questions vous avez chacun une dizaine de oui vous vous connaissez très bien et votre adaptation se fait à merveille. Si vous avez six oui et plus, vous êtes sur la bonne voie, mais il faudra être attentifs.

Si vous avez cinq oui ou moins, voyez-y avant qu'il ne soit trop tard. Analysez votre situation, attaquez-vous aux points qui font le plus défaut, c'est pour votre plus grand bonheur à chacun.

Guy Goyette, Directeur
Bureau d'Orientation Familiale
District Municipal de Smokey River.



Me Hervé Durocher, fils de M. et Mme Aurèle Durocher de Villeneuve qui a été admis au Barreau de l'Alberta le 20 juin dernier. Le jeune avocat fut présenté par Me Bernard Feehan et admis par M. le Juge Michael O'Byrne de la Cour Suprême. Me Durocher a fait ses études primaires à Villeneuve, secondaires au Collège St-Jean et universitaires à Ottawa et Edmonton, obtenant ses baccalauréats ès-Arts et en Droit. Notre jeune compatriote fait maintenant partie de l'étude Lavallée, Feehan & Remesz à Edmonton; nous lui offrons nos félicitations et meilleurs voeux.

DONNELLY...

Les religieuses de Donnelly sont toutes parties à Edmonton pour les vacances d'été sauf Sr Marguerite Villeneuve qui est demeurée ici.

*****

Il y a eu réception de prochain mariage en l'honneur de Mlle Brigitte Bouchard chez Mme Clément Therriault le 25 juin dernier. Une vingtaine de dames étaient présentes et s'amusèrent beaucoup au cours de cette soirée qui avait été organisée par Mmes Roland Lapointe, Cécile Guindon, Denise Gruber et Clément Therriault.

Le 28 juin, en l'église du Sacré-Coeur de Donnelly fut célébré le mariage de Mlle Brigitte Bouchard, fille de M. et Mme Alexis Bouchard à M. Bert Himer, fils de feu M. Joseph Himer et de Mme Himer. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Lorrain de Peace River. Il y eut ensuite réception et danse à la Salle municipale de Donnelly. Mlle Shirley Miller agissait comme fille d'honneur; elle était accompagnée de M. Arthur Cloutier.

Le jeune couple se rendit à Banff, Jasper et Vancouver pour son voyage de noces. A leur retour ils demeureront à Grande Prairie. De nombreux parents et amis étaient présents au mariage dont quelques-uns venus de Calgary, Vancouver, Dixonville et Peace River.

*****

Le 21 juin fut célébré le mariage de M. Marcel Mercier, fils de M. et Mme Alonzo Mercier à Mlle Cécile Beaudoin, fille de M. et Mme Léo-Paul Beaudoin de McLennan. Le mariage eut lieu en la cathédrale de McLennan et fut célébré par M. le curé DeChamplain. Il y eut ensuite réception et dans à la Salle municipale de Donnelly. Mme Claudette Wawrzonek agissait comme Dame d'honneur; elle était accompagnée de son époux, John.

Sincères félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

PICARDVILLE

Ont récemment été hospitalisées: Mmes Juliette Cloutier, A. Riopel, M. Bélanger et Ed Boucher.

*****

Etait de passage parmi nous ces derniers temps:

M. et Mme R. Harris, chez leurs parents, M. et Mme Phis. Cloutier; M. et Mme Henri Marsolais de Winnipeg, chez leurs parents M. et Mme A.C. St-Louis. Ils repartirent le 1er juillet. Egalement, M. et Mme Roger St-Louis, Simone, Lorraine et Georges qui arrivaient de Winnipeg et se rendirent ensuite à leur nouveau poste à Holberg, en Colombie-Britannique.

Le Constable et Mme Puhlman d'Edmonton, M. et Mme Rolland Boucher et leur famille de Spirit River, M. et Mme Raymond Boucher de Westlock qui rendaient tous visite à leurs parents M. et Mme Lucien Boucher.

*****

Il y a eu soirée d'adieu aux Révérendes Soeurs Filles de Jésus, à M. et Mme R. Tellier qui déménagent à Morinville ainsi qu'à Mme Y. Racine qui, elle, s'en va résider à Edmonton avec ses enfants.

M. et Mme Jean-Luc Frenette d'Edmonton rendaient récemment visite aux familles Boucher et St-Louis, leurs oncles et tantes.

*****

Quatre équipes de baseball et softball de Picardville ont joué le 1er juillet; malheureusement notre équipe de "mites" n'était pas du nombre. Sous l'habile direction de quelques hommes dévoués, MM. Schmirko, Denis Boucher, Normand St-Louis, l'abbé Tellier et Douglas Glebe, une soixantaine de nos jeunes bénéficient de sains loisirs. Quatre soirs par semaine nombreux sont ceux qui se rendent assister à ces parties.



Le premier d'une commande de 10 avions citernes CL-215, construits par Canadair pour le compte du service de la "Protection Civile" du gouvernement français, s'est posé à la base de Marignage, près de Marseille, après une longue envolée au-dessus de la mer en provenance du Canada. L'appareil est maintenant en service avec la "Protection Civile" dans les régions fortement boisées du Sud de la France, où il combattra les feux de forêts.

L'OUEST CANADIEN.

VOL. I. EDMONTON, JEUDI, 10 FEVRIER, 1898. No. 2.

LE DISTRICT D'EDMONTON.

M. le directeur de l'OUEST CANADIEN :

Vos lecteurs qui suivent avec intérêt le mouvement de colonisation qui se fait au pays liront avec plaisir, je n'en doute pas, le rés ltat des travaux de la Société de Colonisation du district d'Edmonton, dont je suis l'humble représentant.

Le recensement général que je viens de terminer, accuse un progrès réel et bien satisfaisant ; les données que j'ai le plaisir de vous fournir montrent que nous avons raison d'être fiers des travaux accomplis et confiants dans l'avenir de notre œuvre.

Nos colonies sont encore bien jeunes ; elles ne datent que d'hi r, pour dire, mais déjà elles sont en pleine voie de prospérité. La bonne récolte de l'année et les prix rémunératifs que nous obtenons de nos produits ont pour effet de porter le bien-être partout et d'affermir la confiance générale.

Votre représentant spécial, qui a visité notre colonie, tout récemment, en a donné le témoignage d .ns de jolies et intéressantes correspondances dont il a régalé vos lecteurs. Nous le répétons avec franchise et sincérité, nous en sommes plus persuadés que jamais, nos colons sont tous contents et satisfaits.

Pour apprécier notre œuvre à sa juste valeur, il faut tenir compte des difficultés non ordinaires que nous avons à rencontrer sur notre chemin. Mentionnons : la distance considérable qui nous sépare des centres où nous devons nous recruter. les prix relativement élevés des billets de passage et de fret, l'hostilité de certains personnages sur le concours desquels nous espérions compter ; des écrits malheureux qui ont jeté sur notre pays des préjugés aussi futiles que ridicules, enfin et surtout le peu de ressources à notre disposition pour une œuvre qui n'est certainement pas toute de dévouement. On comprend que ces obstacles, ajoutés aux difficultés ordinaires inhérentes à toute entreprises de colonisation, ont dû rendre notre travail plus lent, plus pénible et partant moins efficace.

Cependant, après six années d'opérations, nous sommes en état de montrer des résultats vraiment magnifiques. La population augmente, les fermes s'agrandissent, la culture s'améliore, on construit des ponts sur les rivières, on ouvre des routes nouvelles on bâtit des moulins, on fonde des établissements religieux, etc., etc. Certaines colonies vont jusqu'a se payer le luxe d'une ligne de téléphone pour se relier aux grands centres, pour communiquer avec la ville et le marché.

Vous voyez qu'on n'y va pas de main morte : aussi l'aspect du pays est complètement changé. Le touriste qui aurait visité notre district quelques années passées, ne s'y reconnaitrait pas, tant sont émerveillants les travaux accomplis ; la tente du métis, la cabane du sauvage sont remplacées par de jolies maisonnettes, les légions de buffles qui couvraient la prairie ont fait fait pl ce à de nombreux troupeaux domestiques, chevaux, bestiaux, moutons, etc. Partout c'est l'abondance, le progrès, l'activité. La plaine immense, jadis inculte, est tran formée en luxuriants champs de blé. L'on se dit : c'e t évident, la ma'n de l'homme est passée par ici.

La colonie canadienne du district se compose de 530 familles, résidant dans 9 centres distincts : Edmonton, St. Albert, Morinville, Fort Saskatchewan, St. Pierre, Beaumont, St uy Plain, Rivière qui Barre et Végreville.

La population totale de nos compatriotes est de 2,256 âmes, reparties en 1,375 adultes et 881 enfants au-dessous de 12 ans. Ces chiffres n'accusent pas une propo tion égale entre le sexe fort et le sexe faible ; le nombre des hommes l'emporte de 266 sur celui des femmes.

Nous aimerions à voir l'équilibre rétabli et il nous ferait plaisir de voir arriver dans la colonie un essaim de bonnes filles, bien recommandées, désireuses de se faire un chez soi, capable de tenir une maison, de cultiver un jardin. et de prendre soin d'un mari. A celles-là nous pouvons presque leur promettre la main et le cœur d'un de nos braves garçons-fermiers du district. Le don n'est pas banal. Il y a là matière à de sérieuses considérations.

L'an dernier, 1897, nous avon ensemencé 9,238 acres de terre et labouré pour la 1ère fois 7,000 acres de prairie. Le rendement moyen a été de 42 1-2 minots p r acre, réparti comme suit :

89,500 minots de blé
271,500 " d'avoine
57,100 " d'orge et
43.750 " de légumes.

Ce ré ultat satisfait les plus difficiles. Les plus exigeants des nôtres sont absolument contents.

La colonie possède :

1,730 chevaux
3,900 bêtes à cornes
2,830 moutons et
3,850 cochons et plus de
50,000 volailles.

Voilà notre bilan, voilà où nous en sommes après six années de travail : c'est consolant pour le passé et encourageant pour l'avenir de notre œuvre.

Il nous reste un devoir bien doux à remplir, celui de la reconnaissance envers tous ceux qui ont bien voulu nous aider de leur concours, soit en objets sacrés pour nos chapelles, soit en argent ou autrement. De quelque manière qu'i nous vienne le secours, nous nous en servons pour l'avancement de notre œuvre, pour la consolidation de notre colonie. Encore une fois, grand merci à nos généreux bienfaiteurs.

Nous avons demandé et espérons recevoir pour l'année qui commence, le même encouragement qu'on nous a accoutumé de recevoir.

Nous recommandons à la reconnaissance de nos amis, M. le curé de St. Jean-Baptiste de Montréal. C'est grâce à sa charité, à sa bienveillante hospitalité qu'il nous accorde qu'il nous est donné de poursuivre notre œuvre avec bonheur. Nous lui attribuons la meilleure part du mérite qui nous revient.

Pour ce qui nous concerne nous nous mettons de nouveau à la disposition de tous ceux qui nous feront l'honneur de nous demander des informations sur le Nord-Ouest Canadien, brochures, pamphlets, cartes, etc., seront toujours fournis gratis, avec plaisir, et dans le plus bref délai.

Nous recommandons à ces futurs colons du Nord-Ouest la lecture de notre journal de colonisation, publié à Edmonton, "L'OUEST CANADIEN." Ils trouveront là toutes les informations désirables.

Notre dernier mot est pour la presse quotidienne de Montréal, nous la remercions cordialement pour son généreux et constant appui.

Avec l'assurance de ma parfaite considération, recevez, monsieur le directeur, à l'occasion de la nouvelle année, mes vœux de santé, de succès et de bonheur.

J. BTE. MORIN, Prêtre.

Montréal, 1er Février, 1998.

Pour bien lire, il faut digérer sa lecture, et la convertir en sa propre substance.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Edmonton, Alberta.

Publié par "La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée . "l'Ouest Canadien, Edmonton," Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE, Directeur.

EDMONTON, 10 FEVRIER, 1898.

NE NOUS PRESSONS PAS !

Les dépêches qui nous arrivent d'Angleterre depuis quelque temps nous apprennent qu'il est question d'augmenter l'effectif de l'armée active et de changer aussi le mode de recrutement. La conscription a ses adeptes et peut-être même la Grande-Bretagne, suivant en cela l'exemple des pays d'Europe se p épare-t-elle à établir le service obligatoire. Ces nouvelles mesures s'appliqueront-elles aux colonies ? il serait utile et avantageux de nous en avertir.

En effet, en rapprochant ces rumeurs des projets d échanger les troupes métropolitaines contre des troupes coloniales, comme il en est question au sujet de l'Australie, et de l'idée de la fédération impériale, il n'est pas impossible, ni même improbable, que l'Angleterre demande un jour au Canada des sacrifices sous le r. pport de ses libertés.

Sir Michael Hicks Beach disait l'autre jour a Londres que le Canada devrait contribuer au souti n de la marine anglaise en construisant au moins un vaisseau de g:erre. Nous ne voyons pas, mais pas du tout, ce que nous aurions à gagner à la fédération impériale, et à aller guerroyer sur tous les points du globe où il plait à l'Angleterre d'étendre ses possessions et de faire flotter son drapeau. Nous serions à la peine sans partage dans les profits.

Ne nous pressons donc pas ! "Canada first" c'est là notre devise.

LECON DE GEOGRAPHIE !

Nous sommes tous les jours surpris, non-seulement surpris mais épatés, de l'ignorance absolue où sont nos compatriotes de l'Est at des Etats-Unis sur la position géographique de l'Alberta, ses ressources, sur son climat. Vraiment à lire les lettres nombreuses que nous recevons à chaque malle, qui nous demandent des informations, on croirait que le district d'Alberta est un immense champ de neige et de glace et qu'Edmonton est voisine du pôle nord. Une des opinions qui paraissent la plus répandue parmi les gens de l'Est et du Sud, est q.e la température est excessivement ba se et l'hiver exc-ssivement rigoureux et très long. Nous donnerons donc dans ces colonnes, une fois par semaine, une petite l çon de géographie, qui comprendra une étude des ressources agricoles et minières du district, des des statistiques météorologiques qui feront connaitre notre district à tous et qui dissiperont les préventions injustes qu'on a contre lui dans certains endroits.

CORRESPONDANCE.

M. le Directeur de l'OUEST CANADIEN.

La population de langue française du district de Wetaskiwin et d'alentour éprouve une joie mêlée d'un légitime orgueil de voir naitre du sein de l'Alberta, un jou nal français.

Leur espoir est de voir l'OUEST CANADIEN défendre de pair les intérêts généraux des Territoires du Nord Ouest et ceux particuliers aux colons canadiens-français. Ceux-ci forment une parti notable des habitants de notre district de Wetaskiwin et semblent prendre fort à cœur les int'érêts publics.

Deux questions ont été principalement été agitées ici ces derniers jours. La première qui a les honneurs d'un meeting ce soir, 5 Février, à Wetaskiwin, a été soulevée dans les colonnes de notre journal local, le Free Lance par un nommé Ole Bredeson, concernant la loi sur les clôtures.

M. Bredeson soutient que le fermi r n'est p s suffisamment protégé par la loi actuel'e, qui exige pour une clôture en fil de fer à ronces (barb wire) une perche en bois, solidement clouée, comme sommet. L'absence de cette perche supér'eure encoure, d'après la loi, une pénalité.

Or le correspondant se plaint de l'introduction fréquente dans ses cl'-tures, d'animaux du voisinage et demande la faculté de pouvoir mettre comme traverse sup'rieur, un fil de fer en ronces, qui empêcherait plus efficacement le bri: des clôtures par les chevaux et les bêtes à cornes.

Jusqu'à ce point la réclamation me paraît légitime quoique sujette à discussion ; mais quelques fermiers pris d'un trop beau zèle ont grossi singulièrement l'importance de cette observation, en exigeant que la loi leur octroie : que tout colon soit obligé de garder ses animaux dans un paturage cloturé, ou de mettre sp'cialement à leur garde un jeune garçon. Ceci me parait absurde et ne tient pas debout devant cette simple objection : qu'un fermier, qui n'a que 7 ou 8 vaches, n'a pas les moyens de s'acheter une terre à côté de son "homestead" pour y faire pât:rer les animaux, et ne peut pas non plus supporter les frais d'une surveillance spéciale. Or, tout fermier travailleur et courageux possède quelques vaches dont le produit, lait ou crême, va à la crêmerie de Wetaskiwin. Les rancheurs, eux, se trouvent au loin et surveillent leurs animaux en égard au nombreux vols de bêtes à cornes qui se commettent dans la prairie.

La seconde question est l'établ'ssement d'une "Association de fermiers," qui, vu le prix ridiculement bas offert pour leurs grains par les marchands de Wet:skiwin, ont décidé de construire à Hobbema, à 4½ milles au sud de Wetaskiwin, et le long du chemin de fer, une grainerie et un magasin général.

Les renseignements qu'il ont pris dans le sud de l'Alberta et dans la Colombie Britannique leur donnent pour leurs grains un prix considérablement plus élevé,

Recevez Monsieur le Directeur, etc.,

Votre dévoué,

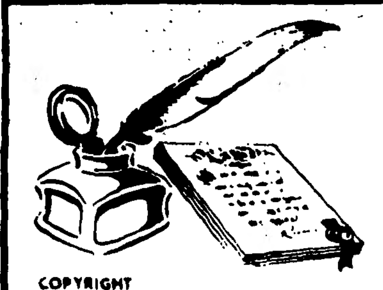
CHARLES RODBERG.

Wetaskiwin, 5 Février, 1898.

PROVERBES CHINOIS.

La langue des femmes est leur épée, et elles ne la laissent jamais rouiller.

Plus une femme aime son mari, plus elle le corrige de ses défauts ; plus un mari aime sa femme, plus il augmente ses travers.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

La loi et le profane...

Aucun homme d'affaires (et même les maîtresses de maison) ne devrait hésiter à acquérir une connaissance approfondie du droit quand l'occasion s'en présente ou qu'un intérêt particulier les y incite. Toute bonne librairie possède de nombreux ouvrages de vulgarisation sur le sujet. D'autre part, le droit n'est ni ésotérique, ni technique, ni incompréhensible; il est en fait très pratique et basé sur le bon sens. Les lois sont pensés et adaptées aux besoins de notre communauté et de la société en général.

Le droit n'est cependant pas, comme les mathématiques ou la physique, une science pure. Aucun recueil de lois, aucun livre des lois adoptées par le Parlement ou par les Législatures provinciales ne contient toutes les interprétations possibles d'une loi, ces dernières étant basées sur les circonstances et les individus - ce qui ne peut se faire que devant nos cours.

Le droit est un sujet à la fois complexe et très vaste étant donné qu'il couvre toutes les facettes de la vie. Les avocats ont besoin de plusieurs années d'étude et de pratique à seule fin d'en acquérir les rudiments de base. Aucun avocat, professeur de droit ou juge, si éminent puisse-t-il être, ne connaissait le droit au début de sa carrière. C'est en somme la raison principale pour laquelle on devrait consulter un avocat lorsque l'on a des problèmes légaux, si simples puissent-ils paraître.

Ces articles que nous vous présentons chaque semaine ne font qu'effleurer des problèmes généraux. Pour chaque règle il y a des exceptions... et chaque exception a ses propres exceptions! Tout comme la vie, les problèmes légaux sont infiniment variés.

Les personnes intéressées à approfondir leur connaissance du droit ne devraient pas s'en remettre à ce qu'ils voient et entendent au cinéma, à la télévision, dans les romans ou magazines. La plupart du temps ces moyens utilisent des procédés de présentation à tendance mélodramatique, en vue d'attirer votre attention, et les faits y sont grossièrement exagérés.

L'on devrait également toujours garder en mémoire que le droit évolue constamment. De nouvelles lois sont adoptées, des lois existantes sont abrogées ou modifiées et chaque jour voit apparaître de nouvelles lois, sous forme de décisions prises par les cours. En d'autres cas, les lois peuvent devenir désuètes; ainsi donc, notre droit doit constamment évoluer, de la même manière que le fait notre société.

L'homme d'affaires avisé devrait toujours avoir à portée de la main un volume quelconque se rapportant au droit régissant son genre d'affaires. Soit qu'il l'obtienne en se rendant lui-même chez son libraire, soit qu'il écrive à l'un ou l'autre des Imprimeurs de la Reine au Canada.

VIENT DE PARAITRE

"La philosophie dans la Cité technique"

Le philosophe a-t-il encore un rôle à jouer dans la cité technique et lequel? C'est par cette question posée à Bergson que l'auteur découvre dans cet ouvrage un aspect inhabituel de l'inépuisable pensée bergsonienne et donne un nouvel éclairage à la position du philosophe dans la civilisation contemporaine.

Dans son étude, Roger Ebacher suit d'abord les cheminements de Bergson afin de détecter ses diverses prises de contact avec le monde technique. Il montre combien Bergson a été influencé par des expériences telles que son contact admiratif avec la civilisation américaine en 1912 ou la guerre de 1914-1918, au cours de laquelle il a exercé plusieurs missions diplomatiques. Il présente ensuite une analyse doctrinale des Deux sources. C'est là que Bergson, après avoir cherché les sources diverses des forces qui jouent sur l'homme, présente une synthèse de sa pensée sur la société actuelle, son sens, ses problèmes, ses possibilités d'avenir. Enfin, considérant les enracinements métaphysiques de Bergson, il explique comment sa doctrine sur la technique implique une vision particulière de la nature, de la place de l'homme et du sens de la vie.

De cette réflexion sur la place du philosophe dans notre monde actuel, il se dégage que nous vivons encore des idées de Bergson, ce penseur qui a semé dans notre culture une "théorie de la vie des machines dans le génie humain" dont les fruits sont toujours précieux.

— LA PHILOSOPHIE DANS LA CITE TECHNIQUE (Essai sur la philosophie bergsonienne des techniques), par Roger Ebacher. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 6 x 9-1/2, 242 pages, broché, $5.25.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 11 juillet
Dr Jean-Paul Bugeaud, Bonnyville.
M. Jean Royer, Edmonton.

SAMEDI, 12 juillet
M. Pierre Boisvert, Edmonton.
M. Gilbert Chalifoux, Edmonton.
M. Gilbert Chalifoux, Falher.
M. Joseph La Rivière, Edmonton.
M. Wilfrid St-Laurent, Jean-Côté.
Mme Germaine Thibault, Donnelly.

DIMANCHE, 13 juillet
M. Henri Boivin, Tangente.
M. Dolor Brousseau, St-Vincent.
M. Edmond Faucher, St-Paul.
M. André Lachambre, Edmonton.
R.F. Réal Lacombre, o.m.i., Falher.
M. Ronald Poirier, Falher.

LUNDI, 14 juillet
Mlle Thérèse Amyotte, Edmonton.
M. Marc Ayotte, Edmonton.
M. Joseph Chenard, Tangente.
Dr Guy Farly, Edmonton.
M. Alphonse Hurtubise, St-Paul.
Sr Jeannine Handfield, c.s.c., Girouxville.

MARDI, 15 juillet
M. Paul Amyotte, Edmonton.
M. Léger Demers, Beaumont.
M. Henri Jubinville, St-Paul.
Mme Stella Lemoine, Edmonton.
M. Emile Plamondon, Plamondon.
Sr Henriette Morin, f.j., Lewistown, USA

MERCREDI, 16 juillet
M. Camille Baril, Hobbema.
M. Paul Blouin, St-Paul.
Mme Juliette Dentinger, Falher.
M. Luc Frenette, Edmonton.
M. Raymond Lefebvre, St-Paul.
M. Henri Poirier, Jean-Côté.
M. Albert Potvin, Hull, P.Q.
Sr Adrienne Montpetit, f.j., Morinville.

JEUDI, 17 juillet
M. Camille Fontaine, Bonnyville.
M. Euclid Gauthier, Fort McMurray.
M. Gilbert Lavallée, Edmonton.
M. André Martin, Edmonton.
Sr Joanne Langlois, c.s.c., Edmonton.
M. Jules Van Brabant, St-Paul.

Les Mots croisés du franco-albertain

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■		■		
3						■					■	
4			■			■			■			
5			■								■	
6				■								
7		■							■			
8			■					■				
9			■				■					
10			■			■						■
11		■						■			■	
12					■						■	

HORIZONTAL
1 - Propre à préserver.
2 - Relatif aux routes - Venu au monde.
3 - Lieu où se faisaient entendre les artistes, à Athènes - Ville d'Allemagne orientale.
4 - Largeur d'une étoffe - Révérende Soeur - 55, en chiffres romains - Souverain.
5 - Obtenu - Exposition de marchandises.
6 - Triage - Action de s'évader, pl.
7 - Action de trier - Partie intérieure du pain.
8 - D'un verbe gai - Sans inégalité - Liste des mets qui composent un repas.
9 - Pron. pers. - Situé - Manquer à partir, en parlant d'une arme à feu.
10 - Pron. pers. - Connu - Autrefois, grand vassal de la Couronne, pl.
1 - Affectionner - Note de musique.
12 - Ensemble des cérémonies qui se pratiquent dans une religion - Femmes qui ont un ou plusieurs enfants.

VERTICAL
1 - Donner un caractère de prolétaire à.
2 - Personne qui rôde - Terre entourée d'eau.
3 - Obtenue - Pron. neutre anglais - A Tempo.
4 - Rideau formé de lattes horizontales - Nom appliqué naguère au vaste empire des tsars.
5 - Elément chimique de numéro atomique 99.
6 - Note de musique - Du verbe avoir - Eminence.
7 - Défaut des matières textiles dans lesquelles la torsion des fils a été poussée trop loin - Petite prairie.
8 - Elargit une ouverture - Coup de baguette.
9 - Adj. poss. - Nom familier du troupier américain - Premier magistrat d'une ville.
10 - Instruments qui servent à déterminer la densité des liquides.
11 - Le premier de tous les nombres - Mines, la première lettre changée.
12 - Qui régit - Aluminium.

solution à la page 11



Le dollar canadien en argent de 1970 représentera le crocus des prairies, l'emblème floral du Manitoba, pour commémorer le centenaire de l'entrée de cette province dans la fédération canadienne. Le dessin est l'oeuvre de M. Raymond Taylor, 37 ans, de Scarborough, en Ontario, qui a gagné, avec ce dessin, un concours national.

L'embellissement

Lorsque vous passez dans un village et que vous êtes accueillis par des poubelles bosselées, des papiers virevoltants, des affiches rouillées qui pendent à des crochets fatigués, des maisons délabrées, des cimetières d'autos... Avez-vous le goût d'y revenir?

Une maison, une propriété reflètent ceux qui les possèdent. Un seul "sans allure" peut gâcher toute une rue.

Relevez vos clôtures, tondez vos pelouses, plantez des fleurs, peinturez... embellissez!

Pour que nos villes et nos campagnes reluisent au soleil, contribuons en nettoyant et en rénovant.

Que l'image que nous présentons soit propre et nette... elle est notre image, elle parle pour nous à tous ceux qui nous regardent en passant tous les jours.

Il n'est pas nécessaire d'être riche pour être propre.

A VOTRE SERVICE!

LE TELEPHON

Interprète: Jacques Desrosiers

Bernadette, elle est très chouette
Et sa cousine, elle est divine
Mais son cousin, il est malsain
Je dirais même que c'est un bon à rien
Noémie est très jolie
Moins que Zoé, mais plus que Nathalie
Anatole il est frivole
Monsieur Gaston, s'occupe du téléphon.

Gaston y'a l'téléphon qui son
Et y'a jamais person
Qui y répond.
Gaston y'a l'téléphon qui son
Et y'a jamais person
Qui y répond.

Marie-Louise est exquise
Marie-Thérèse, elle est obèse
Marie-Berthe, elle est experte
Par l'entremise de sa tante Arthémise
Edouard, fume le cigare
Et Léonard porte une barbe noire
Léontine fait la cuisine
Monsieur Gaston s'occupe du téléphon.

Gaston y'a l'téléphon qui son
Et y'a jamais personne qui y répond
Gaston y'a l'téléphon qui son
Et y'a jamais person qui y répond
Gaston (3 fois) y'a l'téléphon qui son
Et y'a jamais person qui y répond
Non, non, non, Gaston
Peut-être bien que c'est importon!

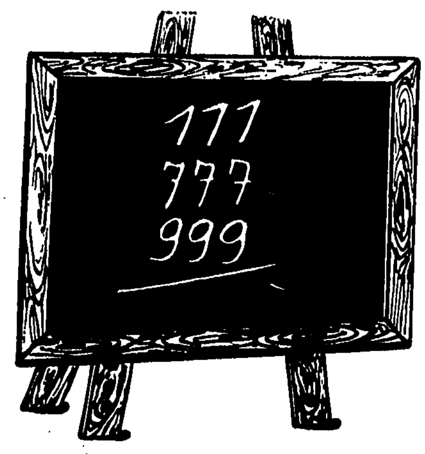
LES 8 ERREURS...

1. L'homme est plus mince.
2. La poire est devenue pomme.
3. La dame n'a plus de bracelet.
4. Le bateau du cadre est plus grand.
5. Vis différentes sur le jouet.
6. Le journal est différent.
7. L'anse de la tasse est tournée.
8. Une fleur de plus sur la soupière.

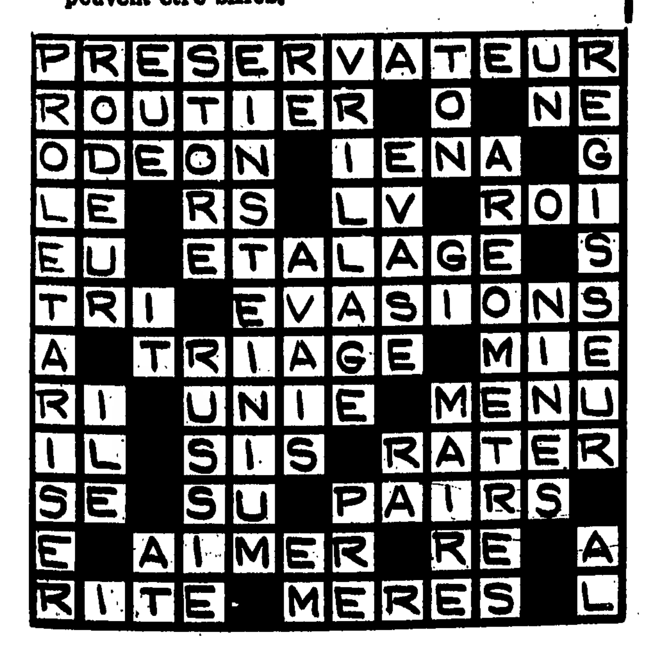
FLAIRETOUT...

Le tableau représente le Towerbridge à Londres et date de 1891. Le Towerbridge a été construit en 1894, le tableau est donc l'oeuvre d'un falsificateur.

CASSE-TETE



Ce problème doit être résolu dans 30 secondes. Trois chiffres doivent être additionnés, la somme doit être 20. Les autres chiffres peuvent être biffés.

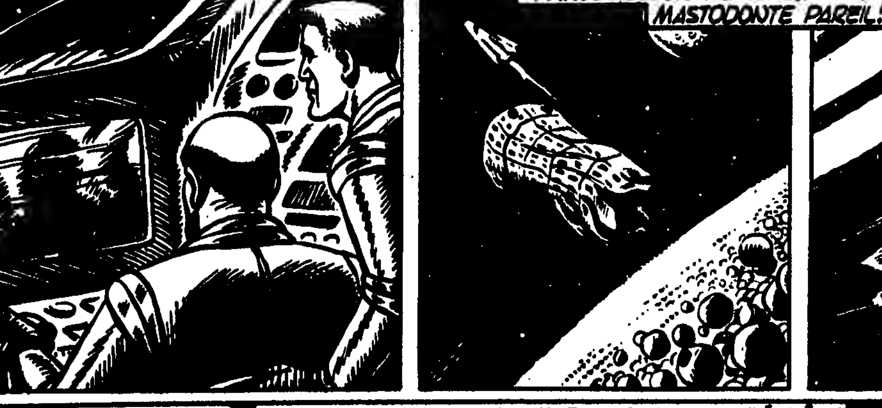


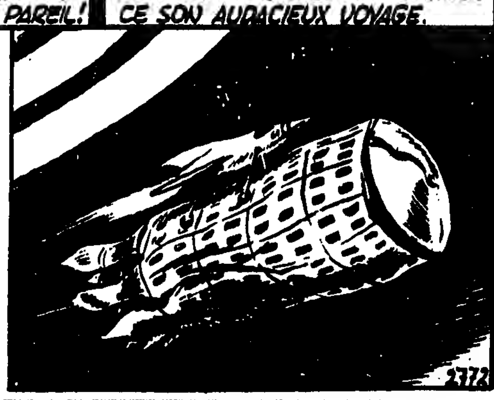
PILOTE TEMPETE













LES GARANTIES: cadeaux ou subterfuges?

Lorsque nous achetons un article dans un magasin, bien souvent il y a une garantie qui y est attachée. L'attrait de la garantie nous amène à nous procurer telle ou telle chose, mais notre esprit, attiré par les avantages de cette promesse, ne s'aperçoit pas des exceptions. Car, les garanties n'avantagent pas nécessairement le consommateur; elles peuvent tout aussi bien le désavantager.

Qu'est-ce au juste qu'une garantie? Ce qui s'appelle souvent une garantie est vraiment, en droit un engagement ou une condition, c'est-a-dire une promesse du fabricant ou du détaillant en ce qui concerne notamment la qualité, le rendement, l'état ou la convenance de l'article. Toutes les garanties se répartissent en deux catégories: les "implicites" et les "explicites".

DES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES sont des promesses implicites en droit par suite de décisions judiciaires et de dispositions statutaires de lois provinciales comme les lois relatives aux ventes de marchandises. On les appelle "implicites" parce que la loi les impose au vendeur.

DES GARANTIES EXPLICITES sont des promesses précises faites par le fabricant ou le détaillant à l'égard de la qualité, du rendement, de l'état, etc. La "garantie explicite" se différencie notamment des garanties implicites du fait qu'en l'acceptant nous consentons souvent, comme condition d'acceptation, à renoncer à celles-ci. Dans de tels cas, la garantie peut bien ne pas être aussi avantageuse que nous l'avions imaginé.

Voici les "garanties explicites" les plus courantes: LA GARANTIE LIMITEE: Elle limite la durée de la garantie, par exemple dans le cas où il est indiqué "garantie de 90 jours" ou "garantie d'un an".

LA GARANTIE SANS CONDITION: Un article est garanti sans condition pour une période déterminée. Par exemple, le fonctionnement d'une horloge peut être garanti pour un an. Des garanties sans condition d'un autre genre sont parfois offertes par des grands magasins ou autres établissements qui ont adopté la règle suivante: "satisfaction ou argent remis".

LA GARANTIE A VIE: Cette garantie est trompeuse, car vous risquez de penser à la vie dont il est question comme étant la vôtre. En réalité, elle signifie habituellement le temps que dureront les marchandises ou qu'existera la compagnie, et cette période peut être étonnamment courte.

LA GARANTIE DES PIECES: Elle ne s'applique qu'à certaines pièces, normalement des pièces d'appareils. Par exemple, la garantie des pièces peut s'appliquer à toutes les parties d'un appareil de télévision à l'exception du meuble et de la lampe-écran. Elle peut même s'appliquer à des pièces qui ne s'useront vraisemblablement pas. Elle peut également ne pas s'appliquer à des pièces qui ne proviennent pas du fabricant, -- par exemple, un accumulateur de voiture. Elle peut ne pas comprendre les frais du service nécessaire pour trouver la pièce défectueuse, de la main-d'oeuvre pour la réparer ou de l'expédition. Toutefois, des établissements de bonne réputation se chargeront souvent de ces frais.

LES GARANTIES SUR LES AUTOMOBILES: Certains fabricants d'automobiles offrent une garantie d'un an ou de 12,000 milles sur toutes les pièces. Cette garantie peut rester en vigueur à l'égard du "groupe propulseur" pour une période de cinq ans à compter de la date de vente initiale, ou pour un parcours de 50,000 milles. Le client est tenu de suivre un programme d'entretien prescrit, ce qui peut être dispendieux. Si vous lisez attentivement la garantie, vous constaterez peut-être qu'il vous incombe de remplacer le garnissage des freins, les bougies, le condensateur, ainsi que de veiller à l'alignement des roues et ainsi de suite. La garantie ne reste en vigueur que si la compagnie décide que les conditions d'entretien requises ont été remplies à sa satisfaction.

LA GARANTIE A PARTS EGALES: Elle est parfois offerte par les vendeurs de voitures d'occasion. Elle stipule que le vendeur et l'acheteur partageront les frais des réparations, mais d'habitude, c'est chez le vendeur qu'elles doivent être faites. S'il manque de scrupules, il peut augmenter les frais. Il aurait parfois été moins dispendieux de faire effectuer les réparations ailleurs.

De fait, que devrait donc contenir une garantie? Elle devrait indiquer par écrit ce qui suit, sur l'étiquette, le livret ou l'acte de vente:

1. Le produit -- ou les parties du produit -- faisant l'objet de la garantie.

2. Les matières faisant l'objet -- ou exclues -- de la garantie. Par exemple, si l'on doit renvoyer un article pour le faire réparer, qui doit payer les frais de main-d'oeuvre et d'expédition?

3. La durée de chaque partie de la garantie -- pendant combien de temps reste-t-elle en vigueur?

4. Les conditions que doit remplir l'acneteur afin d'obtenir la garantie. Il est parfois nécessaire de remplir une formule et de la renvoyer à la compagnie.

5. La manière précise selon laquelle le vendeur remplira ses promesses, c'est-à-dire s'engage-t-il à réparer ou remplacer l'article ou à effectuer un remboursement?

6. L'identité du garant -- le vendeur ou le fabricant. Cette précision est importante si l'acheteur s'installe dans une autre ville et constate par la suite que l'article n'est pas tel qu'on le prétendait.

Si l'on ne fait pas honneur à une garantie dans les circonstances précisées, entrez en communication avec le bureau principal de l'établissement en cause. Vous pouvez également soumettre l'affaire à votre bureau de la consommation (1) provincial ou (2) fédéral pour en obtenir des conseils, ou vous pouvez la mettre entre les mains de votre avocat si vous jugez que cette façon de procéder est pratique en fonction des frais et des tracas.

Lorsque vous acceptez une garantie, vous passez un contrat avec le marchand ou le fabricant. Aussi devez-vous, comme dans les cas de tous les contrats, lire attentivement les petits caractères pour vous assurer que la garantie n'exagère pas les avantages et ne cache pas des exceptions -- des exceptions qui pourraient vous coûter plus que vous ne vous attendiez de payer.

(Ministère de la Consommation et des Corporations, Ottawa)

Le médecin n'a pas toutes les réponses

TORONTO - Les femmes se tournent de plus en plus vers leurs médecins lorsqu'elles veulent un conseil sur des problèmes personnels, sexuels et familiaux, mais le médecin n'est pas formé suffisamment pour fournir les réponses, déclare un éminent spécialiste en maladies féminines.

Le Dr D. Nelson Henderson, du Toronto General Hospital président à la retraite de la Société canadienne des obstétriciens et gynécologues, a déclaré, à la réunion annuelle de la société que les gens se tournent vers les médecins, plutôt que vers les prêtres, pour demander des conseils.

Si les médecins ne veulent pas devenir des techniciens, de plus en plus, ils doivent accepter ce nouveau rôle, et donner leur avis sur des problèmes comme le comportement de la fille de sa patiente, sur son apparence personnelle, sur sa vie sexuelle, sur le processus de vieillissement et sur la ménopause.

Les cliniques

A l'heure actuelle, le médecin n'est pas formé en vue de ce rôle, et c'est pourquoi les réponses qu'il donne sont probablement influencées par "son âge, son éducation et sa formation religieuse, plutôt que par des connaissances factuelles", de déclarer le Dr Henderson. "Nous devons être au courant des effets physiologiques de l'inquiétude, du comportement sexuel et de la maladie, réelle ou imaginaire, si nous voulons être à la hauteur de nos responsabilités.

"C'est dans ces domaines-limites de notre spécialité que notre enseignement universitaire et post-universitaire est inadéquat".

Un autre conférencier a déclaré que 85 pour cent des femmes qui se sont présentées aux cinq nouvelles cliniques maternelles pour les groupes à faibles revenus ont demandé des contraceptifs.

Le Dr Yves Lefebvre, du département de la Santé de Montréal, a déclaré, que l'âge moyen des patientes, aux cliniques, était de 29 ans, que les maris avaient une moyenne de sept ans de scolarité et que les revenus semestriels moyens de la famille étaient de $85.

Sur 2,800 patientes au cours des neuf premiers mois, 16 pour cent avaient sept enfants ou plus, et 38 pour cent avaient eu un ou plusieurs avortements. Un peu plus de la moitié de celles qui demandaient des contraceptifs ont choisi des appareils intra-utérins, tandis que le reste choisissait des pilules.

La planification familiale n'est qu'une des fonctions de la clinique, a déclaré le Dr Lefebvre. Ces dernières font également le dépistage du cancer et donnent des soins pré-nataux.

Grossesse et pilules

VANCOUVER - Un savant pathologiste de l'université Dartmouth, professeur invité à l'université de Colombie-Britannique, le Dr Kurt Benirschke, est d'avis qu'une femme enceinte ne devrait prendre aucun médicament à moins d'avoir des raisons médicales très sérieuses. Les somnifères, la cigarette, la pollution de l'air ont probablement des effets sur le foetus, d'après ce professeur qui cite des exemples du monde animal. Le foetus humain est plus difficile à observer, dit-il, à cause de la période de gestation de neuf mois. Mais le professeur aimerait qu'on étudie les effets des médicaments pris par la mère; qu'on suive même un enfant jusqu'à l'âge de vingt ans, pour en connaître les répercussions à long terme.

Jacqueline Kennedy vue par son ancienne secrétaire

NEW YORK - Jacqueline Kennedy dépensait sans compter pour s'habiller, quitte à se lancer ensuite dans des économies de bout de chandelles comme de réduire à deux le nombre de cocktails de ses invités à la Maison-Blanche. La passion des bijoux anciens la fit vendre un jour un clip, cadeau de mariage de son beau-père, M. Joseph Kennedy, et une pierre précieuse, cadeau du gouvernement brésilien, pour acheter une broche du 18e siècle dont elle avait envie.

Les amateurs de "ragots" se voient servir un mets de choix avec les mémoires de Mme Mary Barelli Gallagher, ancienne secrétaire de l'ancienne première dame des Etats-Unis, publiés sous le titre "Ma vie avec Jacqueline Kennedy" et dont l'hebdomadaire féminin "Ladies Home Journal", donne cette semaine de larges extraits.

"Ca m'a toujours étonnée que Jackie dépense en un an plus que les 100,000 dollars alloués au président par année", écrit Mme Gallagher, qui précise que, pour 1962, le budget des Kennedy, colonne dépenses, avait atteint 121,461 dollars. L'année précédente, Jackie avait dépensé pour sa garde-robe 40,000 dollars. Pour tenter de faire des économies, elle priait alors sa secrétaire de revendre pour elle dans un magasin spécialisé de New York ses robes déjà portées.

Au cours d'une de ses périodes "économie avant tout", Jackie avait découvert que les fournisseurs en alimentation de la Maison-Blanche offraient des timbres-prime. Avec ravissement, elle se mit à feuilleter un jour, dans sa chambre, le catalogue des primes qu'elle pourrait s'offrir avec ses carnets de timbres collés.

Un autre jour, elle donnait des instructions aux maîtres d'hôtel de la Maison-Blanche d'éviter de servir trop souvent des verres de cocktail à ceux qu'ils jugeaient avoir assez bu. Mme Gallagher ajoute que, chaque fois qu'elle demandait une augmentation de son salaire de secrétaire, elle tombait pendant une période d'économie.

Les mémoires de l'ancienne secrétaire s'en tiennent aux coulisses et à l'office de la Maison-Blanche. Mme Gallagher ne parle de l'ancien président et de la famille Kennedy que dans la mesure où ses attributions lui donnaient l'occasion de les voir. C'est ainsi qu'elle rapporte, en passant, que Jacqueline aimait imiter le ton de voix, très particulier, de sa belle-mère et de mimer ses gestes et attitudes pour faire rire ses familiers.

A ces côtés "enfant-gâtée", Jacqueline alliait une simplicité dont Mme Gallagher parle avec émotion. Elle rapporte que la première dame des Etats-Unis était venue chez elle, un jour, par temps de neige, poussant elle-même la voiture d'enfant de son fils et accompagnée de sa fille. On s'installa à la cuisine à la bonne franquette, et on prépara le dîner des enfants, avant de partager, toujours autour de la table de cuisine, le menu de tous les jours des Gallagher.

Dans 10 ans, nous n'aurons plus de fraises

WINNIPEG - D'après un spécialiste en alimentation de Chicago, le Dr Philip L. White, secrétaire du comité de nutrition de l'Association médicale américaine, nous sommes peut-être la dernière génération à nous nourrir de fruits et de légumes frais.

Pour le Dr White, qui était de passage à Winnipeg à l'occasion d'une conférence sur l'alimentation de l'avenir, le lait maternel (qui est pourtant bien rarement accordé au nourrisson d'aujourd'hui) est le seul aliment irremplaçable.

Voici ce que prévoit le Dr White pour l'avenir:

- Nous aurons très bientôt des substituts qui auront l'apparence et le goût des fruits et légumes, par exemple des fèves qui goûteront les fèves, mais qui ne viendront pas du jardin.
- Même des fruits juteux comme la pêche pourront sous peu être imités par les savants.
- Ce qui fait la valeur des aliments, c'est l'énergie solaire transformé par un organisme vivant. Nous n'utilisons actuellement qu'un pour cent de l'énergie solaire. Par exemple, un acre de maïs ne convertit en aliment utilisable qu'un pour cent de l'énergie solaire. Si l'on ble la production de cet acre de terre, on convertira deux pour cent de l'énergie solaire.
- Mais... en quelque trente ans la population aura doublé, même si nous n'avons pas réussi à doubler le rendement de l'énergie solaire. Dans 15 ans, l'équilibre agricole sera en déficit. Il est probable que dans 150 ans, il faudra trouver moyen de donner un rendement de 60 p. 100.
- La fève soya est un bon exemple de l'aliment à transformation. Les fibres de soya peuvent être "tissées" et manipulées de telle sorte qu'elles imitent parfaitement des pièces de viande.
- Les céréales à grains comme le blé ne disparaîtront probablement pas de si tôt, car elles sont de bons convertisseurs d'énergie.
- Les fermiers ne disparaîtront pas tous, mais certains types d'agriculteurs commencent déjà à disparaître. De même, certains types de culture. Les fraises, par exemple, coûtent trop cher à récolter, et nous n'en avons peut-être que pour 10 ans à apprécier ce petit fruit délicat, récolté à la main. L'avenir est évidemment aux récoltes automatisées.

Le guide des boissons à l'orange

Savez-vous quelle boisson à l'orange contient de la vitamine C?

De nos jours, il existe sur le marché tant de breuvages à l'orange différents qu'il devient de plus en plus difficile de savoir quels sont ceux qui contiennent de la vitamine C, si importante pour le développement des os, des cartilages, des dents et des gencives des nourrissons et des petits enfants.

Un récent Mémoire aux consommateurs publié par la Direction générale des aliments et drogues nous donne les conseils suivants pour nous guider dans l'achat des breuvages à l'orange:

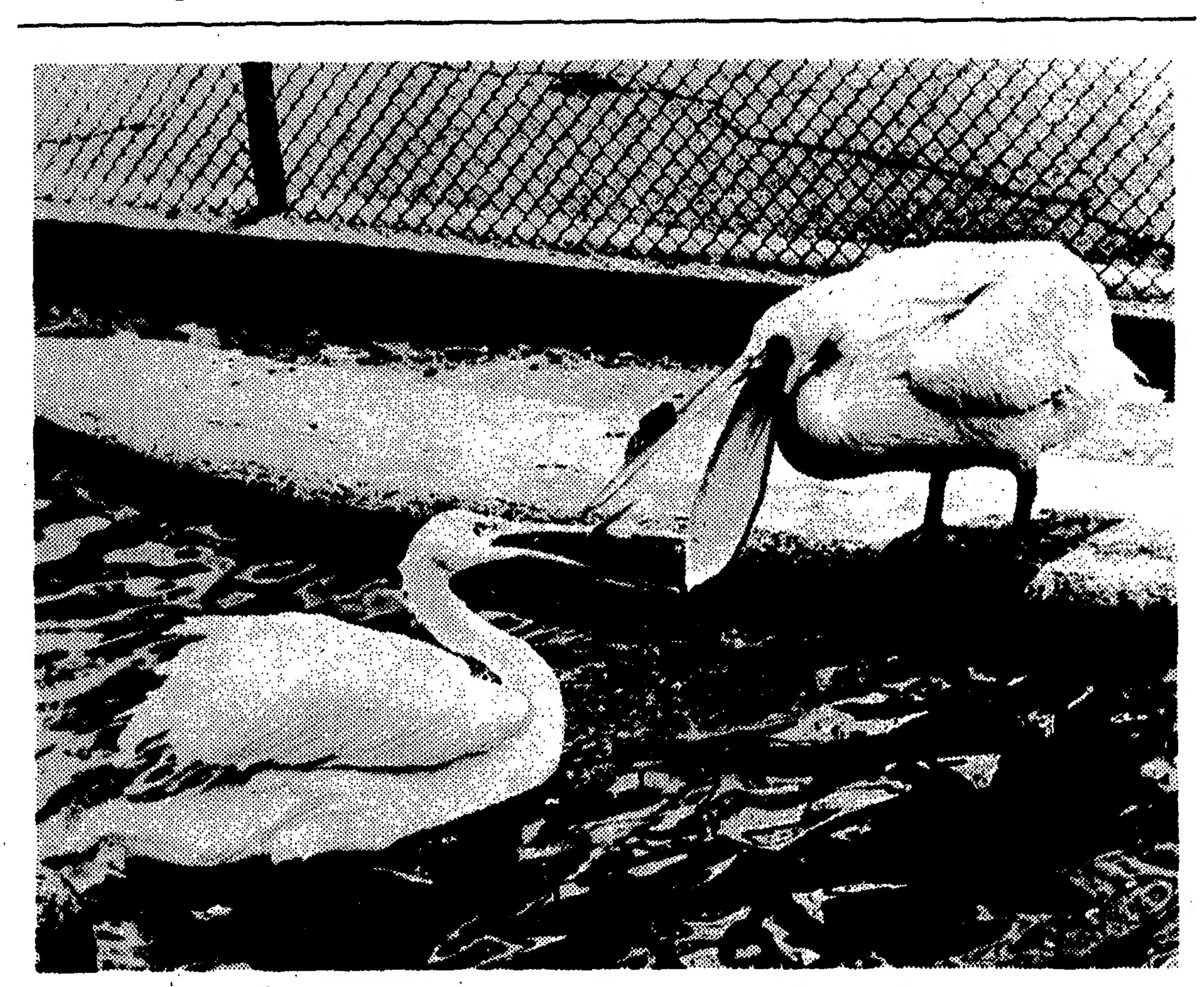
S'il s'agit d'un jus d'orange, il contient de la vitamine C naturelle. S'il s'agit d'un breuvage à l'orange, la présence de vitamine C sera toujours indiquée sur l'étiquette.

La meilleure manière de s'assurer que le produit contient cet élément nutritif essentiel est donc de vérifier l'étiquette.

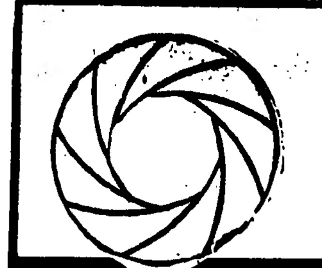
Ne pas oublier que si vous ajoutez plus d'eau que ne le mentionne le mode d'emploi des mélanges pour boissons à l'orange, vous diluez la vitamine C.

Pour conserver au maximum les bienfaits de la vitamine C, il faut:

- Garder au réfrigérateur le mélange à l'orange, une fois préparé,
- Utiliser sans délai les breuvages synthétiques préparés à l'aide de cristaux ou de poudre, car ils perdent rapidement leur vitamine C.



Est-ce vrai que le pélican peut gober davantage de nourriture dans son bec que ne peut en contenir tout son estomac? Peut-être bien... mais ni l'un ni l'autre de ceux-ci n'aura été capable de retenir une simple et unique carotte! L'oiseau de gauche a bien fait son possible, mais l'a finalement échappée et il n'en est résulté qu'une prise de bec... entre pélicans!



La photographie

La grammaire de la prise de photos

Comme toutes les langues, la photographie a, elle aussi, des règles fondamentales. Elles diffèrent de celles des langages, cependant, car elles sont sensées et contribuent vraiment à la réalisation de meilleures photos.

D'abord, tournons notre attention vers un problème aussi vieux que la photographie, celui des photos floues. Tout comme les fautes peuvent être corrigées en grammaire, de même, en photographie, les mauvaises photos peuvent être évitées.

Que faut-il faire? La première règle est de tenir votre appareil fermement, même si vous devez vous appuyer contre quelque chose. Ensuite, pressez le déclencheur lentement et sans mouvement brusque. Donnez cette chance à votre appareil et il vous aidera à obtenir des photos nettes et claires.

La distance devrait être calculée avec soin; les gros plans produisent un effet dramatique, mais si le sujet est trop proche, le résultat sera de l'art abstrait et une photo gaspillée.

Une règle importante à observer: ne laissez jamais aucune poussière ou saleté sur la lentille de votre appareil. Votre sac devrait toujours contenir du tissu spécialement conçu pour nettoyer les lentilles.

Un des cauchemars les plus communs chez les amateurs de photographie est causé par les photos surexposées ou sous-exposées. Plusieurs appareils simples sont munis de posomètre (petit accessoire qui détermine automatiquement la durée d'exposition). Si votre appareil n'est pas muni d'un posomètre, les instructions comprises avec votre film sont votre meilleur guide.

Lorsque vous utilisez un flash à l'intérieur, il est très important de maintenir la distance entre le sujet et l'appareil dans les limites recommandées pour votre flash. Ordinairement, une distance de moins de quatre pieds produit une photo surexposée alors qu'une distance d'au delà de neuf pieds donne l'impression que quelqu'un a éteint les lumières.

Evitez les murs luisants et les fenêtres comme fond si vous photographiez avec un flash. Si vous n'avez pas le choix, prenez la photo à un angle pour réduire l'éblouissement.

Il est préférable que votre sujet soit à environ trois pieds du fond si vous utilisez un flash. Si vous le placez à moins de cette distance, des ombrages prononcées déguiseront votre photo, tandis que le contraire occasionnera un fond obscur et peu ravissant.

Pour ne pas voir vos efforts s'écrouler à cause de mauvaises piles, faites-les vérifier avant chaque séance de photographie.

Le flash est utile non seulement à l'intérieur mais aussi à l'extérieur. Si la lumière du soleil est voilée ou si votre sujet se trouve dans l'ombre, un flash ajoutera de la luminosité et de la chaleur à votre photo.





Seulement 11.9 p. cent des Français ont le téléphone

PARIS - Ce sont les exploitants agricoles qui, en France, consomment le plus de pain et boivent le plus de vin, alors que les cadres supérieurs arrivent en tête pour la consommation des fruits, du lait, des fromages et du café. C'est ce qui ressort de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages publiée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.) dans le dernier numéro de sa revue "Etudes et Conjoncture".

Annuellement, les cadres supérieurs dépensent environ le double des ouvriers pour leur alimentation: $1662.24 pour les premiers, contre $853.69 pour les autres.

Dans le secteur non alimentaire, on remarque que 66.7 p. cent des ménages appartenant aux professions libérales possèdent le téléphone contre 45 p. cent des cadres supérieurs, 12.9 p. cent des cadres moyens, 9.1 p. cent des employés, 7.8 p. cent des exploitants agricoles, 7.5 p. cent des "inactifs", 4.3 p. cent des salariés agricoles, et 2.2 p. cent des ouvriers. Globalement, 11.9 p. cent seulement des Français disposent du téléphone.

Aides ménagères

Ce sont les ménagères dont le mari exerce une profession libérale qui sont les plus aidées, 18.4 p. cent d'entre elles ont, en effet, un employé de maison à temps plein, contre 8.1 p. cent des cadres supérieurs.

48 p. cent des Français possèdent au moins une automobile. Par catégories sociales, on trouve 88.4 p. cent des professions libérales, 84.4 p. cent des cadres supérieurs, 75.2 p. cent des cadres moyens, 57.9 p. cent des exploitants agricoles, 47.9 p. cent des ouvriers et 45.9 p. cent des employés.

En 1966 (année de préférence) le parc automobile était estimé à 7,938,000 voitures particulières, on relevait que 3.1 p. cent des ménages possédaient plus d'une voiture. Le millage moyen parcouru annuellement par voiture était cette année-là de 5,700 milles (sans tenir compte du millage effectué dans le cadre professionnel) contre 10,555 milles aux Pays-Bas, 9,333 milles en Allemagne de l'Ouest, et 6,666 milles en Grande-Bretagne.

En matière de logement, la dépense moyenne d'habitation par ménage et par an est de l'ordre de $534, ce qui représente 16 p. cent du budget familial annuel. Mais si l'on exclut les dépenses de loyers et charges, cette part se réduit à 12 p. cent.

Les agriculteurs exploitants, les inactifs, les professions indépendantes et les cadres sont plus souvent propriétaires de leur logement. Les cadres - de par leur niveau de ressources - font plus d'efforts que les autres catégories pour accéder à la propriété.

Appareils électroménagers

En ce qui concerne la possession d'appareils électroménagers, il y a une très grande homogénéité dans les équipements puisque les professions libérales, les gros commerçants, les industriels, les cadres supérieurs et les cadres moyens sont à peu près au même niveau. Cette dernière catégorie est suivie d'assez près par les employés et les ouvriers qui sont relativement bien équipés. Les deux tiers des ménages ouvriers possèdent un réfrigérateur, près de 50 p. cent une machine à laver, un aspirateur et 20 p. cent une machine à coudre électrique.

Si 5 p. cent du budget annuel des familles est consacré à la santé, une part de 2 p. cent est réservée pour l'hygiène et les soins personnels. Les dépenses de culture et loisirs s'élèvent quant à elles en moyenne à $216 par ménage et par an. Ce qui correspond à près de 7 p. cent du budget familial.

Une seconde partie de l'enquête est consacrée aux conditions de vie selon les régions de résidence de ménages.

Après ceux de la région parisienne, ce sont les habitants du Nord qui consacrent les sommes les plus importantes à leur nourriture ($1,405.93 à Paris contre $1,362.44 dans le Nord).

Le Sud-Ouest arrive en tête des dépenses pour la volaille et le vin. Le Nord fait de même pour les pommes de terre, le boeuf, la charcuterie, le beurre et la bière.

C'est dans la région méditerranéenne que l'on dépense le plus pour les céréales et les légumes; pour le lait et le fromage, dans le Centre et l'Est; pour le sucre et le chocolat, dans l'Est.

Les Parisiens sont ceux qui consacrent le plus de leurs moyens à l'habillement. Ils sont suivis par les habitants de l'Est. Le Sud-Ouest arrive largement en tête pour l'essence et l'Est pour les tabacs, cigarettes et allumettes.

Pour les produits non alimentaires, ce sont les habitants de l'Est ($1,974.80) qui, après ceux de la région parisienne ($2,477.60) consacrent le plus de leur argent; viennent ensuite, ceux de la zone méditerranéenne, puis ceux du Nord, du Centre-Est, de l'Ouest, et enfin du Sud-Ouest ($1,688.20).

La mortalité infantile a baissé au Canada

OTTAWA - Le taux de mortalité infantile a baissé, atteignant un minimum record l'année dernière de 20.8 pour 1,000 naissances, par rapport à 22.0 en 1967, a annoncé le Bureau fédéral de la Statistique.

Les taux de mortalité infantile désignent le nombre de décès chez les enfants de moins d'un an, par 1,000 naissances.

Le BFS a déclaré que le taux national de mortalité pour tous les enfants et les adultes est resté stationnaire à 7.4 pour 1,000 de population, le minimum-record établi en 1967.

Le nombre des décès au Canada est monté légèrement, à 153,196 alors qu'il avait été en 1967 de 150,283, mais ce chiffre correspondait à une augmentation de la population.

La moitié des décès étaient dus à des maladies du coeur et du système respiratoire. Le cancer a causé 18.7 pour cent de tous les décès et les accidents, 7.5 pour cent.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

Mateo Falcone

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

(SUITE)

Les filles étaient bien mariées: leur père pouvait compter au besoin sur les poignards et les escopettes de ses gendres. Le fils n'avait que dix ans, mais il annonçait déjà d'heureuses dispositions.

Un certain jour d'automne Mateo sortit de bonne heure avec sa femme pour aller visiter un de ses troupeaux dans une clairière du maquis. Le petit Fortunato voulait l'accompagner, mais la clairière était trop loin; d'ailleurs, il fallait bien que quelqu'un restât pour garder la maison; le père refusa donc: on verra s'il n'eut pas lieu de s'en repentir.

Il était absent depuis quelques heures et le petit Fortunato était tranquillement étendu au soleil, regardant les montagnes bleues, et pensant que, le dimanche prochain, il irait dîner à la ville, chez son oncle le caporal, quand il fut soudainement interrompu dans ses méditations par l'explosion d'une arme à feu. Il se leva et se tourna du côté de la plaine d'où partait ce bruit. D'autres coups de fusil se succédèrent, tirés à intervalles inégaux, et toujours de plus en plus rapprochés; enfin, dans le sentier qui menait de la plaine à la maison de Mateo parut un homme, coiffé d'un bonnet pointu comme en portent les montagnards, barbu, couvert de haillons, et se traînant avec peine en s'appuyant sur son fusil. Il venait de recevoir un coup de feu dans la cuisse.

Cet homme était un bandit, qui, étant parti de nuit pour aller chercher de la poudre à la ville, était tombé en route dans une embuscade de voltigeurs corses, sa retraite, vivement poursuivi et tiraillant de rocher en rocher. Mais il avait peu d'avance sur les soldats et sa blessure le mettait hors d'état de gagner le maquis avant d'être rejoint.

Il s'approcha de Fortunato et lui dit:

"Tu es le fils de Mateo Falcone?

-Oui.

-Moi, je suis Gianetto Sanpiero. Je suis poursuivi par les collets jaunes. Cache-moi, car je ne puis aller plus loin.

-Et que dira mon père si je te cache sans sa permission?

-Il dira que tu as bien fait.

-Qui sait?

-Cache-moi vite; ils viennent.

-Attends que mon père soit revenu.

-Que j'attende? malédiction! Ils seront ici dans cinq minutes. Allons, cache-moi, ou je te tue."

Fortunato lui répondit avec le plus grand sang-froid:

"Ton fusil est déchargé, et il n'y a plus de cartouches dans ta carchera.

-J'ai mon stylet.

-Mais courras-tu aussi vite que moi?"

Il fit un saut, et se mit hors d'atteinte.

"Tu n'es pas le fils de Mateo Falcone! Me laisseras-tu donc arrêter devant ta maison?"

L'enfant parut touché.

"Que me donneras-tu si je te cache?" dit-il en se rapprochant.

Le bandit fouilla dans une poche de cuir qui pendait à sa ceinture, et il en tira une pièce de cinq francs qu'il avait réservée sans doute pour acheter de la poudre. Fortunato sourit à la vue de la pièce d'argent; il s'en saisit, et dit à Gianetto:

"Ne crains rien."

Aussitôt il fit un grand trou dans un tas de foin placé auprès de la maison. Gianetto s'y blottit, et l'enfant le recouvrit de manière à lui laisser un peu d'air pour respirer, sans qu'il fût possible cependant de soupçonner que ce foin cachât un homme. Il s'avisa, de plus, d'une finesse sauvage assez ingénieuse. Il alla prendre une chatte et ses petits, et les établit sur le tas de foin pour faire croire qu'il n'avait pas été remué depuis peu. Ensuite, remarquant des traces de sang sur le sentier près de la maison, il les couvrit de poussière avec soin, et, cela fait, il se recoucha au soleil avec la plus grande tranquillité.

(A SUIVRE)

Rions ensemble

Le dompteur a demandé un collaborateur. Un Noir se présente:

-Je suis votre homme, dit-il. Ce n'est pas un lion qui me fera peur.

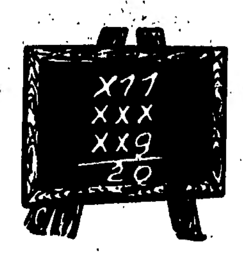
-Tant mieux! répond le dompteur. Je cherche un type qui aura assez de cran pour mettre sa tête dans la gueule de César, le plus gros de mes lions. Ça t'intéresse?

Le Noir a un moment d'hésitation, puis il dit:

-En principe, oui. Mais qu'est-ce qui se passe si le lion referme sa gueule?

-Dans ce cas-là, répond le dompteur, tu ne travailles pas à la représentation suivante.

CASSE-TETE



VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Ne vous fiez pas trop aux étrangers et suivez vos intuitions. On parle en mal de vous, mais prouvez aux gens que les jaloux ont tort. Surveillez votre alimentation.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Ne vous obstinez pas trop contre certaines personnes qui n'ont la compétence pour comprendre vos projets. Avec certains parents, il vaut mieux se taire. Surveillez votre santé, et faites examiner vos yeux.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Ne vous gênez pas pour demander des conseils, à des gens compétents. Sachez partager vos responsabilités avec vos confrères. Eloignez-vous de l'être aimé, sans être accusé d'infidélité. Suivez les ordres du médecin.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Recherchez l'opportunité de rencontrer des gens d'importance, en affaires. Faites preuve de fidélité. Rappelez-vous que l'exercice est un excellent moyen pour garder la santé.

LION du 23 juillet au 23 août

Soyez sur vos gardes, et tout en respectant les décisions de vos associés. N'accordez pas trop confiance à une personne qui semble prendre trop d'intérêt subitement à vos affaires financières.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous obtiendrez des succès inespérés si vous pouvez réussir à mettre à point une opération qui vous tient à coeur. Soyez discret avec les jeunes.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Hésitez avant de signer des propositions douteuses. Soyez prévenant envers l'etre aimé, mais ne mêlez pas les affaires de coeur, aux finances. Le repas est essentiel.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Rendez-vous à l'évidence et prenez les décisions qui s'imposent avec vos associés. Eloignez les membres de la famille, de vos affaires. Vous avez grand besoin de repos et de calme.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Ne devenez pas trop audacieux, en affaires; ayez plus confiance en vos partenaires. Ne vous disputez pas avec les membres de la famille de votre associé. Attention aux personnes séduisantes. Reposez-vous et respirez.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Précisez vos intentions, et laissez savoir que vous connaissez votre spécialité. Surveillez votre vie privée avec vos camarades de travail. Pas d'abus dans le domaine du sport.

VERSEAU du 21 janv au 19 fév.

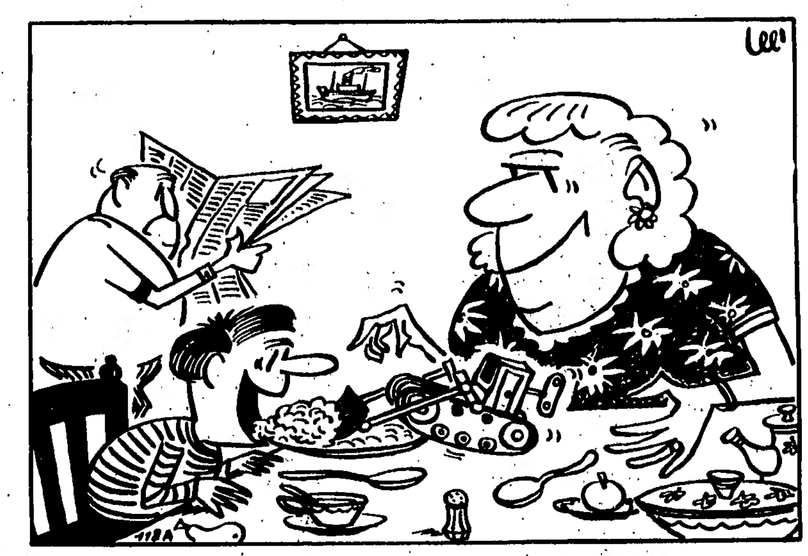
En affaires, il faut agir fermement mais trop parler nuit. Sur le plan sentimental une amélioration sensible survient. Il ne faut se rendre malade, en essayant de faire des efforts dépassant vos forces.

POISSONS du 20 fév au 20 mars

Rappelez-vous qu'il y a des questions qu'il faut surveiller. Il ne faut se mettre en colère, pour une contrariété sentimentale, agissez avec plus d'indépedance. Prenez au sérieux les conseils des médecins, et reposez-vous.

Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11







Tous ces objets ont quelque chose en commun, tous sauf un. Lequel? Et pourquoi n'est-il pas à sa place ici?

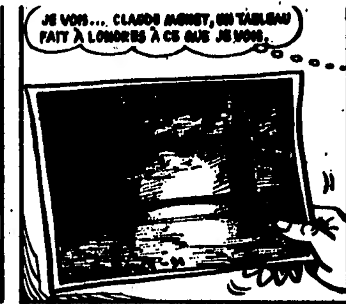
SOLUTION: La bouteille, parce qu'elle n'est pas en métal.

CARTES D'AFFAIRES

















ST-ISIDORE

A l'occasion de la Fête des Pères, les Dames auxiliaires de la Coopérative avaient organisé une fête champêtre. M. Ovila Morrissette fut l'heureux gagnant d'un prix tiré au sort parmi tous les pères. Les paroissiens profitèrent également de cette rencontre pour témoigner leur reconnaissance envers leurs religieuses, Sr Rita Hamel et Sr Bernadette Ouellet, s.o., qui ferment leur maison pour s'en aller à Peace River.

*****

M. et Mme Arthur Vaillancourt de Watton, Qué., étaient de passage dans la famille de M. et Mme Raymond Thibault.

M. et Mme Jules Bégin d'Edmonton visitaient récemment M. et Mme Evens Lavoie, tandis que M. et Mme Léon Hussereau (Lisette Robert) d'Edmonton étaient en visite au foyer paternel.

Mme Fernando Girard de St-Edouard passa quelques jours en compagnie de sa fille, Mme Léon Lavoie; M. et Mme René Dallaire de LaCorey et trois de leurs enfants étaient aussi en visite chez M. et Mme Lavoie.

MM. Nicol Fortin et Marc Doré d'Alma, Qué., visitaient les familles Paul-Arthur Fortin, Jules Fortin et Ovila Morrissette. M. et Mme Léonard Gauthier (Angéline Martel) du Lac LaBiche visitent actuellement leurs parents.

*****

Samedi dernier fut célébré le mariage de Mlle Marie-Renée Monfette, fille de M. et Mme Henri Monfette à M. Laurent Lemire de Falher. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Jean-Roch Monfette, frère de la mariée, en l'église de Falher. Le R.P. Clément Desrochers, oncle de la mariée, prononça l'homélie.

*****

Dimanche dernier, 6 juillet, M. et Mme Paul Lavoie célébraient leurs Noces d'Argent. Une messe fut célébrée à leurs intentions par M. l'abbé Gosselin, un parent en visite chez la famille Lavoie.

*****

Dernièrement, M. Léopold Bergeron a dû être hospitalisé. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement et retour au foyer.

INVITATION...

A l'occasion de la Fête Nationale française, le Consul de France et Madame Ollivier recevront les ressortissants français le 14 juillet, de 5:30 à 7:30 p.m. chez eux, 80, Valleyview Crescent.

FALHER

Etaient ou sont encore de passage parmi nous: Mme Edward Hachez de Lominister, Mass., qui visitait sa soeur, Mme Marie-Louise Hachez, de même que Mme Camille Hachez et sa fille d'Edmonton, Mme Marcel Hachez et sa fille Thérèse ainsi que Mlle Denise Kallile d'Edmonton.

M. et Mme Jean-Baptiste Langelier de Maillardville qui rendaient visite à M. Hector Langelier; Soeur Alice Desfossés qui visitaient ses parents, M. et Mme Roméo Desfossés; Mlle Louise Langelier qui suit actuellement un cours d'infirmière et qui visitait aussi ses parents, M. et Mme Jean Langelier.

M. Guy Lefèvre est maintenant retourné à Montréal avec sa famille. Mlle Marthe Taillon est partie pour l'est; elle doit demeurer deux mois chez ses parents, à Chicoutimi, après quoi elle retournera aux études pour trois ans, en Sciences sociales.

*****

M. et Mme Hector Langelier sont partis en vacances dans la province de Québec, de même que M. et Mme Oliva Landry et M. et Mme Roland Giroux. Ces derniers visitent leur fille Rita, à Montréal, après quoi ils doivent se rendre dans l'Ohio chez une autre de leurs filles, Mme Evelyne O'Grady.

*****

M. Denis Gamache est présentement hospitalisé au Royal Alex d'Edmonton après une sérieuse opération. Prompt rétablissement!

*****

M. Jean Marcotte s'est porté propriétaire de la maison de M. Denis Gamache.

*****

Samedi dernier, 5 juillet, eut lieu le mariage de Mlle Marie-Renée Monfette à M. Laurent Lemire.



L'équipage d'Apollo 11 faisant son entrée dans le module de commandement pour y simuler les manoeuvres qui précéderont le lancement, mercredi prochain, du véhicule spatial et de sa fusée porteuse. Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins ont été réveillés à bonne heure, ce matin-là, et ils ont revêtu leurs combinaisons spatiales exactement comme ils le feront à la même heure la semaine prochaine. Transportés ensuite au lieu de lancement, ils ont gagné en ascenceur le sommet de la tour et ont pénétré dans leur module.

LEGAL...

commenceront à midi et se poursuivront toutes les deux heures le samedi, puis à midi, 3h. et 6h. le dimanche. Il y aura aussi tournoi de fer à cheval débutant le samedi après-midi et une démonstration hippique par les "Legal Pancho Riders". Il y aura prix et trophées remis aux gagnants.

Le couronnement de la Reine aura lieu le samedi à 7h.30, par Mlle Lorraine Brisson qui avait remporté le titre l'an dernier. Les concurrentes de cette année sont: Mlles Susan Hunting, Rita Krauskopf, Gertrude Lutz, Cécile Proulx et Irène Tieulié. Trois billets seront aussi choisis au hasard méritant à leurs détenteurs des prix respectifs de $100, $50 et $25.00.

Il y aura ensuite spectacle "western" à l'arène à 8h. et cette journée du samedi se terminera par une danse à la salle de Legal en compagnie de l'orchestre "The Child".

Tous ceux qui le veulent pourront déguster de délicieux steaks au B-B-Q ou encore de la cuisine française ou des repas légers aux divers kiosques de ravitaillement.

Le dimanche, en plus des joutes de baseball, il y aura spectacles divers par Francis Kyte, The Banjo Twins, Hawaian Dancers, Goufus, Miss Go Go 69, et Guy Hébert.

Les deux jours de célébration se termineront par un gigantesque feu d'artifice.

Le Centre de Loisirs de Legal vous invite tous à venir participer à la Fête au Village. Habillez-vous comme il vous plaira, costumes de Coureur de Bois, de Klondike, etc., mais rendez-vous à cette fête sans pareil les 26 et 27 juillet.

*****

M. et Mme Jos Nault ainsi que M. et Mme Lucien Montpetit et leur famille sont partis en compagnie de la famille Roger Caouette de St-Albert pour une vacance à Kalowna.

*****

Mme Paul Montpetit et Mme Dianne Rémillard se rétablissent bien à l'Hôpital Général d'Edmonton. Pour sa part, Mme Léon Préfontaine, est de retour à la maison après un séjour à l'hôpital de Westlock.

*****

M. Jean-Charles Bouchard et son fils Robert de Montréal visitent actuellement Mme Marcel Bouchard d'Edmonton ainsi que deux soeurs, Mmes Roland Ricard de Morinville et Harvey St-Onge de Legal et leurs nombreux amis.

M. et Mme Louis Lafleur de Valleyfield sont également en vacances parmi nous. Ils ont rencontré tous les membres de la famille Montpetit chez M. et Mme Albert Lema de Villeneuve dimanche dernier après quoi ils sont partis visiter les Rocheuses en compagnie de M. et Mme Georges Montpetit.

Invitation éloquente au bilinguisme général

CALGARY - En inaugurant la section Jeunesse du Stampede '69 de Calgary, le gouverneur général a recommandé aux jeunes de l'Ouest de s'empresser de devenir bilingue soulignant qu'ils découvriraient vite combien il était avantageux de parler de français couramment.

Rappelant qu'il avait voulu lui-même à l'âge de 12 ans, apprendre le français, il a expliqué qu'il n'existait alors aucun cours à Red Deer, où il habitait. Il a ajouté que ce n'était qu'à l'âge de 53 ans qu'il avait pu, enfin, maîtriser cette autre langue.

Le gouverneur général qui était accompagné du premier ministre de l'Alberta, M. Harry Strom, du ministre de la Jeunesse, M. Robert Clark et du lieutenant-gouverneur Grant McEwan, a encouragé les jeunes à se lier d'amitié avec les représentants des 16 pays qui participent à la section Jeunesse.

Vive les Québécois

"Dans tous les pays du monde, la jeunnesse est la même, a-t-il dit. Son coeur et son esprit sont ouverts aux problèmes de l'heure".

Dès neuf heures du matin, toutes les artères du centre étaient bloquées pour le premier petit déjeuner aux fèves au lard du Stampede. Aux dires du maître de cérémonie, une bonne partie de la foule qui se pressait aux abords des grands chariots à boeufs où logent les cantines venaient du Québec.

Toutes les provinces canadiennes étaient représentées par des enthousiastes, des spectacles équestres et il y avait même des visiteurs de Grande-Bretagne et de Floride.

Vente de blé au Pérou

OTTAWA - L'honorable Jean-Luc Pepin, ministre de l'Industrie et du Commerce, a annoncé la vente de 200,000 tonnes métriques de blé au Pérou. Cette vente, réalisée par la Commission canadienne du blé, a été révélée par M. Pepin à la suite de la signature, à Ottawa, d'un accord intergouvernemental avec le ministre des Finances du Pérou, le général Francisco Morales y Bermudez.

Il s'agit de la vente la plus importante de blé canadien qui ait jamais été faite en Amérique latine. Elle comprend près de 7.5 millions de boisseaux d'une valeur de quelque $14 millions. La livraison débutera au mois de septembre, au rythme de 17,000 tonnes par mois.

Cette vente a été facilitée par les nouvelles dispositions de crédit que le ministère de l'Industrie et du Commerce avait annoncées au début de cette année à l'occasion de la publication de son budget. L'accord de financement prévoit un versement initial de 10 p. cent et le solde échelonné sur une période de 5 ans.

NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Lilianne Johnson
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
JOUSSARD: M. Léon Claveau
LAC LA BICHE: Mme Adélard Durocher
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
LAFOND: Mme A. Théroux
LEGAL: Mme Rita Préfontaine
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
MALLAIG: Mme Jeannine Amyot
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
PLAMONDON: Mme Jean Ménard
ST-EDOUARD: Mme James Connelly
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
STE-LINA: Mme Marcel Mahé
ST-PAUL: Mme Germaine Caratozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon